PHARMACIE LANDRY
LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE LA REGION
Ouvert jusqu'à **MINUIT**
Dimanche jusqu'à 9 heures p.m.
Tél. 753-7557

L'Action POPULAIRE
"JUSTICE ME GUIDE"

VOL. LV — NO 48 JOLIETTE, MERCREDI LE 13 DECEMBRE 1967

"Aimez-vous les uns les autres!"

Tel est le dernier message que S. E. le cardinal Paul-Emile Léger a voulu laisser à ses ex-diocésains, avant de monter, lundi dernier, à bord de l'avion qui l'a conduit à Dakar, au Sénégal, après une brève escale à New-York. Visiblement ému, le cardinal-missionnaire a adressé quelques mots à plusieurs centaines de Montréalais venus lui dire un dernier adieu à l'aéroport. S. E. le cardinal Maurice Roy, de Québec, et S. H. le maire Jean Drapeau étaient du nombre.

Les PP. Roger Tessier et Jérôme Guérin, des Pères Blancs accompagnent l'ex-archevêque jusqu'à Dakar. C'est S. E. Mgr Paul Grégoire, auxiliaire du diocèse de Montréal, qui assumera le rôle d'administrateur apostolique jusqu'à ce que le successeur du cardinal soit nommé.

Quelques instants avant le départ, Mgr Pierre Lafortune, chancelier, a fait lecture d'une lettre que le Pape Paul VI adressait au Cardinal Léger, à la veille de son départ. On trouvera ci-contre le texte intégral de cette lettre de Paul VI.

Le pape Paul VI au cardinal Léger

● Voici le texte intégral d'une lettre que le pape Paul VI a adressée personnellement au cardinal Léger avant ce départ hier matin pour l'Afrique.

Vénérable Frère et cher Fils,

Au moment où vous vous apprêtez à quitter votre ville épiscopale et votre terre natale pour aller en Afrique vous consacrer au service des lépreux et des missions, c'est pour Nous un besoin du coeur de vous dire par un message personnel notre émotion et notre intime participation à la grave et noble décision que vous venez de prendre.

Notre reconnaissance va d'abord au Père et Pasteur d'âmes de l'archidiocèse de Montréal qui pendant plus de dix-sept ans s'est dévoué inlassablement avec compétence et charité à la portion du Peuple de Dieu qui lui avait été confiée. Elle va ensuite au membre de l'épiscopat du Canada qui, en collaboration avec ses collègues, a su imprimer à son pays l'esprit d'accueil et d'ouverture qui caractérise l'Eglise contemporaine. Elle va enfin au membre illustre du Sacré Collège qui, aussi bien par son travail au sein des Congrégations romaines dont il fait partie que par son activité lors du deuxième Concile oecuménique du Vatican et du premier Synode des évêques, a contribué avec tant de zèle à l'aggiornamento de l'Eglise catholique. Et voici qu'après avoir tant prêché avec éloquence l'Evangile, vous allez le vivre de manière émouvante, incessant rappel pour chacun des exigences de son message et de la force de son amour.

Maintes fois déjà l'occasion Nous a été donnée de vous marquer notre bienveillance. Aujourd'hui, où vous commencez une nouvelle période de votre vie sacerdotale et apostolique, Nous voudrions vous la renouveler et la confirmer. Maintenant que répondant à un appel d'en-Haut, vous avez choisi, à la suite et à l'exemple de notre Maître et Seigneur, de devenir selon une vocation tout à fait spéciale pauvre avec les pauvres, infirme avec les infirmes et faible avec les faibles. Nous vous sentirons encore plus étroitement uni à votre personne et à ceux qui demeureront les enfants préférés de notre Père des Cieux et des membres privilégiés de la sainte Eglise: les souffrants, les déshérités, les malheureux, c'est-à-dire tous ceux qui, dant la société humaine, ont particulièrement besoin de compréhension, d'assistance et d'aide.

En témoignage de cette reconnaissance et de cette bien veillance, et comme gage des grâces abondantes que Nous invoquons très volontiers sur votre personne, sur le clergé et les fidèles de Montréal, sur la noble terre canadienne, ainsi que sur les pauvres, les malades et les chrétiens que vous allez rejoindre sur le continent africain, si cher à notre propre coeur, Nous vous accordons, vénérable Frère et cher Fils, une particulière et affectueuse Bénédiction Apostolique.

du Vatican le 1er déc. 1967
PAULUS P.P. VI.

Etablissement au Québec d'un bureau régional de la Conférence religieuse canadienne

MONTREAL — Un bureau régional de la Conférence Religieuse Canadienne (CRC) vient d'être établi pour le Québec, au 65 est, du boulevard Dorchester, à Montréal (téléphone: 861-8977). Le P. Fulgence Boisvert, o.f.m., en a été nommé le directeur.

Il est à prévoir que le travail de ce bureau facilitera l'insertion des communautés religieuses dans la pastorale d'ensemble de l'Eglise du Québec, selon l'esprit même de Vatican II. D'autre part, il aidera aussi à l'établissement de structures de dialogue entre les instituts religieux et les organismes gouvernementaux ou privés du Québec.

L'établissement de ce bureau fait suite à la décision de la Conférence Religieuse Canadienne, organisme qui groupe les supérieurs des instituts religieux canadiens, d'établir quatre associations regionales à travers le Canada: au Québec, en Ontario, dans les provinces de l'Atlantique, et dans les provinces de l'Ouest. Un conseil d'administration présidé par le Père Maurice Lafond, supérieur provincial des Pères de Ste-Croix, dirige le groupe ou association des supérieurs du Québec. Tout en maintenant des liens étroits avec le siège national de la CRC par l'intermédiaire du F. Laurier Labonté, i.c., secrétaire exécutif pour la région, l'association est habilitée à traiter des questions d'ordre régional concernant les instituts religieux québecois, qu'il s'agisse de prêtres, de frères ou de religieuses.

Depuis quelques mois, des représentants de la région du Québec ont établi des contacts fructueux avec l'épiscopat et son secrétariat de Montréal, de même qu'avec divers ministères du gouvernement provincial. De plus, des comités et commissions sont déjà à l'oeuvre pour étudier divers problèmes relatifs à l'éducation, à la pastorale, à l'action caritative, etc., en tant qu'ils concernent les religieux du Québec. Les rapports de ces comités seront étudiés par l'assemblée régionale des membres qui se réunira au Scolasticat central de Montréal, du 8 au 10 décembre prochain.

Signalons que le directeur du bureau, le P. Fulgence Boisvert, travaillait depuis 1963 au secrétariat national de la Conférence Religieuse Canadienne, à Ottawa, après avoir été supérieur provincial des Pères Franciscains de 1957 à 1965. Déjà, ses fonctions à la CRC l'avaient amené à étudier divers problèmes à l'échelon régional.

Mgr Paul Grégoire, nommé administrateur apostolique

Mgr Paul Grégoire, évêque auxiliaire de Montréal a été nommé administrateur apostolique de l'archidiocèse de Montréal jusqu'à ce qu'un successeur soit nommé au cardinal Paul-Emile Leger.

L'annonce faite par la délégation apostolique à Ottawa précise que Mgr Grégoire est entré en fonction au moment du départ du cardinal pour l'Afrique, lundi.

Agé de 56 ans, Mgr Grégoire a été nommé évêque auxiliaire de Montréal le 25 octobre 1961. Ayant dû à plusieurs reprises depuis lors remplacer le cardinal, particulièrement au cours du Concile Vatican II, le nouvel administrateur est très familier avec les problèmes de l'archidiocèse, le plus grand du Commonwealth et le seconde en Amérique du Nord.

Natif de Montréal, Mgr Grégoire a fait ses études au Séminaire de Ste-Thérèse et au Grand Séminaire de Montréal, tout comme le cardinal. Il fut durant huit ans directeur du Séminaire de Ste-Thérèse, de même que professeur dans deux institutions montréalaises. Durant onze ans, il fut ensuite aumônier des étudiants de l'Université de Montréal.

Mgr Grégoire est directeur de l'Office du clergé et président de la commission épiscopale sur l'oecuménisme.

Un administrateur apostolique jouit des mêmes droits, devoirs et privilèges que l'évêque durant la vacance d'un siège épiscopal, sauf que son rôle est temporaire.

Témoignage Interviews de la semaine à

du 18 au 23 décembre 1967
Animateur: Paul Hamel, s.j.

CJLM 1350 — 2 H. 30 P.M.

LUNDI, 18 déc.: Mme Denise Demers, l'abbé Jacques Fournier: **Sur qui reposent les catéchèses d'adultes?**

MARDI, 19 déc.: Mme Paul David: **Pourquoi cette attitude négative au sujet de la confessionnalité.**

MERCREDI, 20 déc. Jean Martucci: **Où trouver la sagesse sinon dans le Livre de la Sagesse.**

JEUDI, 21 déc. Jean-Charles Waddell: **Le père qui ne s'occupe pas de ses enfants.**

VENDREDI, 22 déc.: Jean Galot: **Les saints ne courent pas les rues** (Félix Leclerc)

SAMEDI, 23 déc. Les Petits Frères des Pauvres: **Qu'est-ce qu'on fait pour nos vieillards?**

Chronique de la Cathédrale

En combinant les deux

La jeunesse de chez nous ne connaît que pour l'avoir vu dans le Larousse, le mot "renoncement". Nos filles un peu légères ne songent qu'aux caprices. Tous les jours elles surprennent leurs parents par leur exigence et leur extravagance. Les garçons, en chicane avec leur coiffeur "nez au vent, mains dans les poches", sifflant un air à gogo, vont avec désinvolture en quête de nouvelles aventures. Tous rêvent à plein, d'un bonheur gratuit.

Cette jeunesse en a épais sur le dos, avec son attitude de "je m'en fouts", à l'égard de nos habitudes de "sauver la face". Et qu'est-ce qu'on en dit? — Regardez-les sur la rue: quelle tenue! Ecoutez-les parler: quel langage! Voyez les endroits qu'ils fréquentent: quel scandale! Surveillez les

(A suivre à la page 2)

S.P.M. JOLIETTE

Rencontres de préparation au mariage

Ste-Thérèse: Série d'automne
St-Gabriel: Série déjà en cours

CATHEDRALE
Le dimanche, à compter du 14 janvier
Inscription: Mlle Michèle Joly 756-6844; Abbé Dominique Lane 753-7596

CHRIST-ROI
Le dimanche, à compter du 7 janvier
Inscription: P. Gérard Rainville 753-7373

ST-PIERRE
Le jeudi, à compter du 11 janvier
Inscription: M. Alain Blanchard 753-9461; Abbé Vital St-Martin 753-5215

BERTHIER
Le dimanche, à compter du 14 janvier
Inscription: Abbé Gérard Lavallée 836-3758

ST-FELIX
Le dimanche, à compter du 14 janvier
Inscription: Abbé P.-E. Brazeau 889-5901

ST-MICHEL
Le dimanche, à compter du 14 janvier
Inscription: Mlle L. Plante 833-6934; Abbé N. Beaudoin 833-6777

L'EPIPHANIE
Le dimanche, à compter du 14 janvier
Inscription: Mlle G. Lussier 832-2247; Abbé R. Bourgeois 832-3211

ST-LIN
Le dimanche, à compter du 14 janvier
Inscription: M. André Lévesque 223-2941; Abbé L. Hétu 223-2210

ST-JACQUES
Le dimanche, à compter du 14 janvier
Inscription: Mlle R. Laurin 839-3613; Abbé L. Marsolais 839-3434

RAWDON
Le dimanche, à compter du 14 janvier
Inscription: M. L. Mailhot 834-2385; Abbé R. Crépeau 834-2323

POURQUOI PAS ? . . .

Un homme heureux

Voilà un mauvais titre pour un roman. Qu'est-ce qu'on peut raconter, en effet, d'un homme heureux? Donnez-moi, au contraire, un bon maniaque sexuel, de préférence inverti, ou un narcomane, ou, pour être encore plus de son temps, une demi-douzaine de hippies authentiques, et je vous fabrique un roman à succès, ou des poèmes drôlement érotiques, ce qui me vaudra au moins deux mentions au gala des prix littéraires!

Mais un homme heureux, "qu'est-ce que ça mange en hiver"?

Pourtant, nous venons de perdre un homme qui n'a jamais connu l'insuccès comme écrivain, qui a réussi sa vie familiale comme pas un, et dont la mort a révélé le nombre incroyable d'amis qu'il s'était faits dans le monde entier, tout au long de sa belle existence. Il s'agit d'André Maurois.

On ne lui a fait qu'un reproche: de n'avoir jamais connu l'échec. J'oubliais: on l'a aussi accusé de n'avoir rien écrit qui passera à la postérité. Qui peut juger? sûrement pas celui qui, au lendemain de la mort du grand homme, a signé ce papier qui suintait la jalousie...

Mais on peut se demander ce qui a permis à ce biographe génial de faire de sa vie une pareille réussite. Je crois l'avoir trouvé dans une phrase de Maurois lui-même, que j'avais notée naguère: "Traiter les catastrophes comme des ennuis, et ne pas traiter les ennuis comme des catastrophes".

"L'heureux homme!", comme dirait un personnage de Molière. Oui, sans doute. Mais pour tous, et même pour les natures assez bien équilibrées, le bonheur se conquiert, se paye. Et ce n'est qu'après la lutte et l'effort que l'habitude se tient bien en place.

Pour combien de personnes, en effet, les malheurs ne sont-ils, au fond qu'imaginaires et subjectifs, et même entretenus avec une délectation morose, en vraies masochistes qu'elles sont! Il y a un "genre" à jouer le malheureux ou la malheureuse: l'attention sera portée sur vous, on s'inquiétera à votre sujet, et vous pourrez vous contempler le nombril à l'aise...

Tout le monde le voit, c'est de l'égoïsme à 99%. Les ennuis prennent des proportions gigantesques, et l'on passe son temps à s'occuper de son petit personnage. Tandis que la personne généreuse, s'oubliant le plus possible, consacre la plus grande partie de son activité à s'occuper des autres, et surtout de ceux qui convertissent leurs plus légers ennuis en catastrophes de fin du monde.

André Maurois aura-t-il des disciples? Souhaitons-le.

ANDRE

L'alcool: ce qu'en dit la science

L'Association Médicale Américaine a récemment fourni les 6 réponses suivantes sur l'alcool. La haute valeur scientifique de cet organisme donne une importance exceptionnelle à ces considérations qui apportent une réponse décisive à plusieurs croyances erronées.

1) L'alcool est-il un stimulant?

Rép.: NON. La stimulation apparente est attribuable à une diminution des inhibitions par l'action stupéfiante de l'alcool.

2) Deviendrez-vous aussi ivre avec de la bière qu'en absorbant la même quantité d'alcool dans des boissons plus fortes?

Rép.: NON. La grande quantité d'eau contenue dans la bière explique la plus lente apsorption de celle-ci.

3) Deviendrez-vous plus ivre en mélangeant les différentes boissons alcooliques qu'en prenant la même quantité d'alcool sous la même forme?

Rep.: NON. L'action intoxicante de l'alcool déend de sa quantité, quelle que soit la sorte de boisson, pourvu que la quantité d'eau soit égale dans chacune des consommations.

4) — Doit-on attendre au moins trois heures après avoir prix deux consommations pour être sûr de conduire son auto sans danger?

Rép.: OUI. Les deux consommations contiennent un total d'environ un once d'alcool pur. L'exydation d'une once d'alcool prend environ trois heures.

5) — L'alcool pris comme remède est-il nécessaire dans le traitement de certaines maladies?

Rép.: NON. L'alcool n'est ni un spécifique ni un remède pour quelque maladie que ce soit, à moins qu'on ne considère l'"inquiétude" comme une maladie et l'indifférence procurée par la drogue" comme une cure.

6) Est-ce une bonne chose que de prendre quelques "coups" de whisky pour se réchauffer juste avant de s'exposer à une très basse température?

Rép.: NON. La sensation de chaleur après avoir bu est causée par la dilatation des capillaires superficiels. Cet état est associé à une perte rapide de la chaleur corporelle.

L'Association Lacordaire du Canada ne joint à l'Association Médicale Américaine pour rappeler que les tristes conséquences des abus de l'alcool incitent à la plus grande prudence en ce domaine.

Maison de l'Immaculée conception

750, rue St-Louis, Joliette

Tél. Maison: 756-6533 Directrice: 756-0320

RETRAITES

DECEMBRE:

15 au 17: Jeunes filles (15-16-17 ans).

"Welcome service"

Lorsque vous atterrissez à Orly ou au Bourget, une charmante hôtesse vous demande de ne plus fumer, d'attacher votre ceinture, et un peu plus tard, de ne pas vous lever avant l'arrêt complet de l'appareil. Elle vous annonce alors la température qu'il fait à Paris et vous prévient qu'un **welcome service** vous accueillera, si vous avez besoin de quoi que ce soit, à l'aérogare. Tout cela prononcé d'une voix délicieuse, et répété d'une voix plus délicieuse encore en anglais.

Fort bien. — Mais pourquoi faut-il que, dans l'annonce en français, la formule **welcome service** soit insérée telle quelle et qu'on entende pas une traduction, un équivalent quelconque? La notion de "service d'accueil" est-elle essentiellement anglo-saxonne? S'agit-il d'une invention britannique à laquelle il convient de laisser son appellation d'origine?

Le "secteur commercial" d'Air France répondra sans doute que les deux tiers de sa clientèle étant anglophones, il convient de maintenir une formule familière à tous les voyageurs anglo-saxons et même à bien d'autres voyageurs du globe qui ne savent d'autres langue étrangère que l'anglais.

Certes, il n'est pas question d'évincer **welcome service** au profit de "service d'accueil". Ce dont il est question, c'est d'employer "service d'accueil" dans les annonces prononcées **en français.** De même, il importe que sur les panneaux, affiches, prospectus, etc., soit observée la règle du bilinguisme honnête et que soit donné à **welcome service** un équivalent français.

Le client anglo-saxon ou anglophone sera renseigné par la version anglaise de l'annonce orale ou du texte écrit. Le client français ou francophone entendra ou lira le même texte prononcé ou rédigé dans sa langue.

En quoi la clientèle anglophone peut-elle s'offusquer si, dans un texte **français** — que personne ne l'oblige à lire ou à entendre—, elle découvre que **welcome service** est remplacé par **service d'accueil** ou par **service de bienvenue?**

(Extrait de la revue mensuelle éditée par Larousse: "VIE ET LANGAGE").

En combinant...

(Suite de la 1ère page)

livres qu'ils dévorent: quel horreur! Mais où donc vont-ils échouer?

Certaines statistiques révèlent que 60% de nos jeunes sont décevants pour les gens bien, qui se spécialisent dans l'art de voir le mal sans en chercher la cause. Les parents qui parlent de Dieu et de "bonnes manières", mais qui vivent en n'en tenant pas compte, font oeuvre de destruction. Quel idéal chrétien offrons-nous à la vue de nos jeunes? La parole et l'exemple doivent abonder dans le même sens. C'est une vérité à considérer, pour toute personne honnête et responsable.

La jeunesse est comme les autres générations, un terrain de bataille entre le bien et le mal. Son poste de ravitaillement est la confiance que nous lui témoignons; elle fait son plein d'essence dans l'espoir que nous mettons en elle. Attention! s'il fallait les décevoir...

Chaque âgé écrit à sa manière. Les jeunes en effervescence, aiment les événements. Les autres, plus pondérés, préfèrent la réflexion. **Avec de la patience, un peu de jugeotte et beaucoup d'amour,** de part et d'autre, nous pourrions certainement doter la société d'une bon équilibre, en combinant les deux.

F.F.

Le Conseil 1468 des C. de C. et les Francs-Maçons

Le 23 février dernier un grand quotidien montréalais annonçait en page 2 de son édition: "FRANCS-MAÇONS et CHEVALIERS DE COLOMB ONT FAIT LA PAIX". Au sein de la Chevalerie québécoise cette manchette eut l'effet d'une bombe. Le temps a passé et la blessure superficielle s'est cicatrisée, nous avons réfléchi.

Par le présent article nous désirons traduire notre position sur ce sujet et aussi celle de l'exécutif du Conseil 1468 Joliette.

En effet, cette manchette a produit une surprise au sein des membres de l'Ordre et plus particulièrement au Québec. Plusieurs d'entre nous avons été choqués en apprenant cette nouvelle bouleversante pour notre mentalité qui traite de "gros méchant" tout ce qui n'est pas catholique. Cette fausse notion de l'humain ne doit être imputée à personne si ce n'est qu'à l'époque et à notre éducation.

Tout d'abord il faut voir les faits tels qu'ils sont. L'union s'est faite pour entreprendre, au niveau national, une action morale, civique et sociale, pour combattre les "maladies de la société moderne", pour chercher à promouvoir "le vrai patriotisme et l'amour de la patrie sous l'oeil de Dieu", pour appuyer "des programmes concrets en vue de développer le véritable sens critique et le respect de l'autorité en place", pour aider les jeunes à devenir des chefs "des participants actifs à la vie démocratique". C'est une tâche immense sur laquelle se penchaient les Francs-Maçons et les Chevaliers de Colomb, mais leurs forces étaient divisées et en s'unissant ils répondent à l'esprit du concile oécuménique qui encourage la collaboration entre groupes protestants, catholiques et juifs.

D'ailleurs le cardinal Paul-Emile Léger déclarait, lors du banquet du mardi 15 août, tenu à l'occasion du Congrès Suprême à Montréal, que "les catholiques devraient être ouverts aux idées de ceux dont la vision du monde est autre que chrétienne".

Ce pacte, à notre humble opinion, est recommandable parce qu'il n'y a aucun compromis en matière de religion et de morale, il est tout simplement animé d'un esprit de compréhension désintéressé du problème, disposé à collaborer loyalement en des programmes qui en soi sont bons et dont on peut tirer le bien.

C'est peut-être un peu trop rationaliser sur le sujet mais nous nous servirons quand même d'un exemple concret. L'armée qui part à la défense du pays est composée d'hommes qui ont des opinions différentes, des idées opposées, au point de vue de religion et au point de vue politique, mais tous ces hommes ont un but commun et recommandable: la défense de la patrie. En regardant l'union des deux sociétés sous cet angle, nous devons qu'applaudire au geste posé.

Autrefois, un homme détenant la vérité (culture) se limitait au culte des idées, il restait immobile et contemplatif, assez indifférents à son action sur ses contemporains. Mais aujourd'hui, sur une planète rétrécie par la science moderne, où tout est indépendant, les tours d'ivoire ont fait leur temps. Celui qui sait, agit pour faire savoir et agir. Sa raison d'être est de donner pour enrichir et se hausser ainsi ensemble. Tout étant solidaire, alors l'action dans la société doit, elle aussi, le devenir. Notre civilisation en est rendue à ce point (par chance) où la fraternité dans l'action devient obligatoire et nécessaire, car autrement, elle se dirige vers sa perte. Nous appuyant sur cette loi de la solidarité, nous pouvons que féliciter notre Ordre de l'alliance avec les Francs-Maçons.

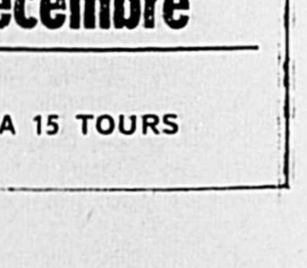
Le seul facteur qui doit jouer dans un cas semblable est l'aptitude que prendront ceux qui ont accepté la collaboration. Leur comportement SEUL leur fera gagner du terrain et disposera l'autre à engager un dialogue au niveau des idées lorsqu'il aura compris que nous le respectons dans tout son être et que nous divergeons d'opinions seulement sur la manière de voir et de juger certaines choses. Si fraternisation il y a eu au préalable, le rapprochement était fait, au moment opportun, celui qui possède la vérité pourra facilement dialoguer dans une atmosphère propice ou tout au moins contribuera à la suppression dans le rituel des maçons de toute discrimination contre les catholiques romains.

En conclusion, nous sommes entièrement d'accord, tant et aussi longtemps que les deux organismes demeureront au niveau de la collaboration et tous nous devons nous en réjouir.

pour Gaétan Davignon,
Grand Chevalier
par Martial Coderre,
publiciste.

(L'Etoile Colombienne)
oct. '67.

Utilisez des timbres de Noël sur votre courrier d'outre-mer.



Appelez votre association antituberculeuse pour obtenir vos timbres de Noël maintenant.

STE-ELISABETH

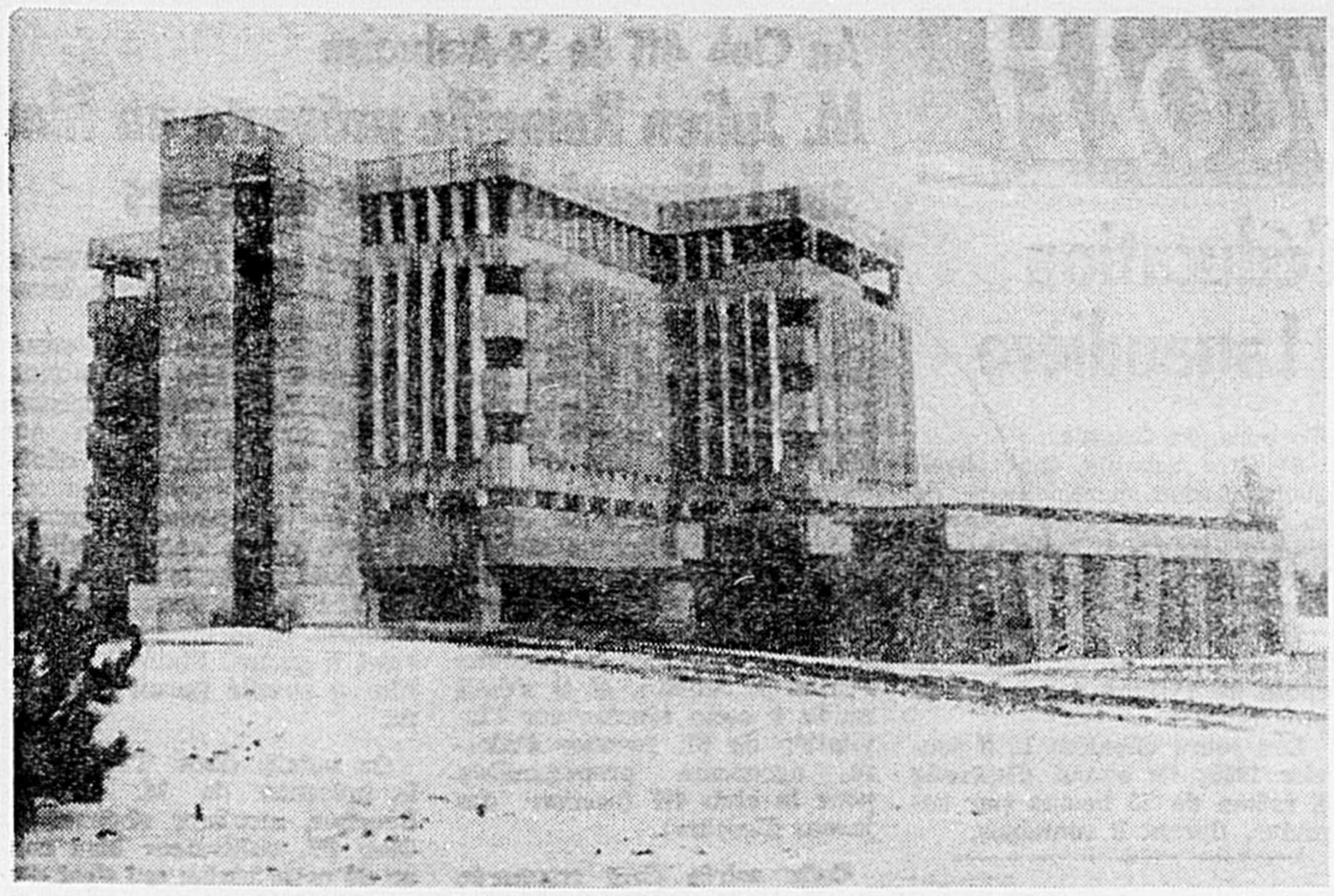
Grand Bingo Dindes

au profit des Loisirs de la paroisse

A LA SALLE PAROISSIALE

Samedi soir, le 16 décembre

ENTREE $1.00, DONNANT DROIT A 15 TOURS



Nouvel immeuble de L'Assurance-Vie Desjardins

L'inauguration officielle de ce nouvel immeuble a eu lieu le mardi, 5 décembre 1967, en présence de près de 2,000 invités, sous la présidence d'honneur du Premier Ministre du Québec, l'Hon. Daniel Johnson.

Fondée par les Caisses populaires il y a 18 ans, L'Assurance-Vie Desjardins s'inscrit aujourd'hui en tête de file des institutions d'assurance - vie canadiennes-françaises, avec plus de 2 milliards d'assurance en vigueur.

Au nombre des invités d'honneur, on remarquait, outre le Premier Ministre, son Eminence le Cardinal Maurice Roy, Archevêque de Québec, l'Hon. Jean Marchand, Ministre de l'Immigration et de la Main d'Oeuvre dans le Cabinet fédéral, l'Hon. Jean Lesage, Chef de l'Opposition à l'Assemblée Législative, le député de Lévis aux Communes, Me Raynald Guay, M. Jean-Marie Morin, Adjoint parlementaire, représentant la même circonscription à la Législature de Québec, les Maires de Québec, M. Gilles Lamontagne, de Lévis, M. Vincent F. Gagnon, de Lauzon, M. Robert Guay, et de plusieurs municipalités du Québec métropolitain.

Le président de L'Assurance-Vie Desjardins est l'Hon. Sénateur Cyrille Vaillancourt, et le directeur général M. Alfred Rouleau.

Ce nouvel immeuble, aux caractéristiques ultra-modernes, siège social de L'Assurance-Vie Desjardins, a été dessiné par les architectes Ouellet, Reeves, Alain.

Avantages accordés aux cotisants du Régime des rentes

Etant donné que le Régime de rentes accorde certains privilèges aux personnes qui sont dans l'impossibilité de participer pendant toute une année, à cause de la maladie, du chômage ou de l'absence, il n'est que juste d'accorder le même avantage, et même avantage, et même mieux, aux personnes qui ne peuvent, elles non plus, participer toute une année au régime en raison des modalités mêmes du régime.

C'est le cas des personnes qui, au cours d'une année, atteignent 18 ou 70 ans ou à qui une rente de retraite commence à être payable. C'est le cas aussi des personnes à qui une rente d'invalidité commence ou cesse d'être payable. Pour toutes ces personnes, l'année de participation au régime ne représente pas 12 mois, mais quelques-uns seulement de ces douze mois.

Afin de ne pas pénaliser ces personnes, et ces personnes-là seulement la loi du Régime de rentes veut que leurs gains admissibles non-ajustés pour l'année non pas par 12, mais par un chiffre moindre correspondant à leur cas particulier et représentant le nombre de mois au cours desquels elles ont pu effectivement participer au régime.

Ainsi prenons le cas d'une personne qui n'aurait contribué que pendant deux mois au cours d'une année et cela, parce qu'elle a eu 18 ans, un 31 octobre (ce qui lui donne la possibilité de contribuer pendant deux mois: novembre et décembre). Si cette personne a eu au cours de ces deux mois un revenu total de $800, on considérera que les gains admissibles non-ajustés pour chacun de ces deux mois sont de $400 ($800 divisés par deux) et non $66.66 ($800 divisés par 12).

Il est évident, comme le stipule le dernier paragraphe de l'article 113, que lorsqu'aucune contribution n'a été versée "pour" une année, le montant des gains admissibles à porter au crédit du cotisant pour chacun des mois de cette année est zéro.

L'association progressiste conservatrice du comté de Joliette lance une campagne de souscription publique

Rawdon (Normand Bordeleau) — Jeudi soir dernier, le 7 décembre en l'Hôtel Rawdon Inn à Rawdon, avait lieu la 2e assemblée de l'Exécutif de l'Association P.C. du comté de Joliette, sous la présidence du candidat progressiste-conservateur pour les prochaines élections fédérales, M. Roch Lasalle. La réunion débuta par la lecture du procès-verbal de la première assemblée de l'exécutif du parti tenue à Joliette le 21 septembre dernier, par le secrétaire de l'Association P. C., M. Normand Bordeleau.

Par la suite, M. Lasalle fit rapport du congrès de l'aile québécoise du parti tenu en fin de semaine dernière à l'hôtel Sheraton Mont-Royal à Montréal. Après avoir fait les éloges du nouveau président de l'Association progressiste conservatrice du Québec, M. Léopold Carrière, l'assemblée à l'unanimité formula le voeu suivant: celui que durant les prochains mois, le candidat conservateur organise des forum avec la jeunesse du comté afin de familiariser les moins de 21 ans à la politique progressiste conservatrice.

Au milieu de la réunion, les présidents décidèrent à l'unanimité, à la suggestion du candidat M. Lasalle, qu'une campagne de souscription publique soit lancée immédiatement au niveau du comté, afin de financer une partie de la prochaine campagne électorale. S'exprimant en ces termes, M. Roch Lasalle a déclaré: "Si nous procédons de la sorte, c'est tout simplement que nous désirons tous conserver notre association vraiment démocratique." L'Exécutif fut ensuite appelé à autoriser le candidat à nommer un responsable par comté qui recueillera les fonds pour alimenter la caisse électorale du parti dans le comté de Joliette.

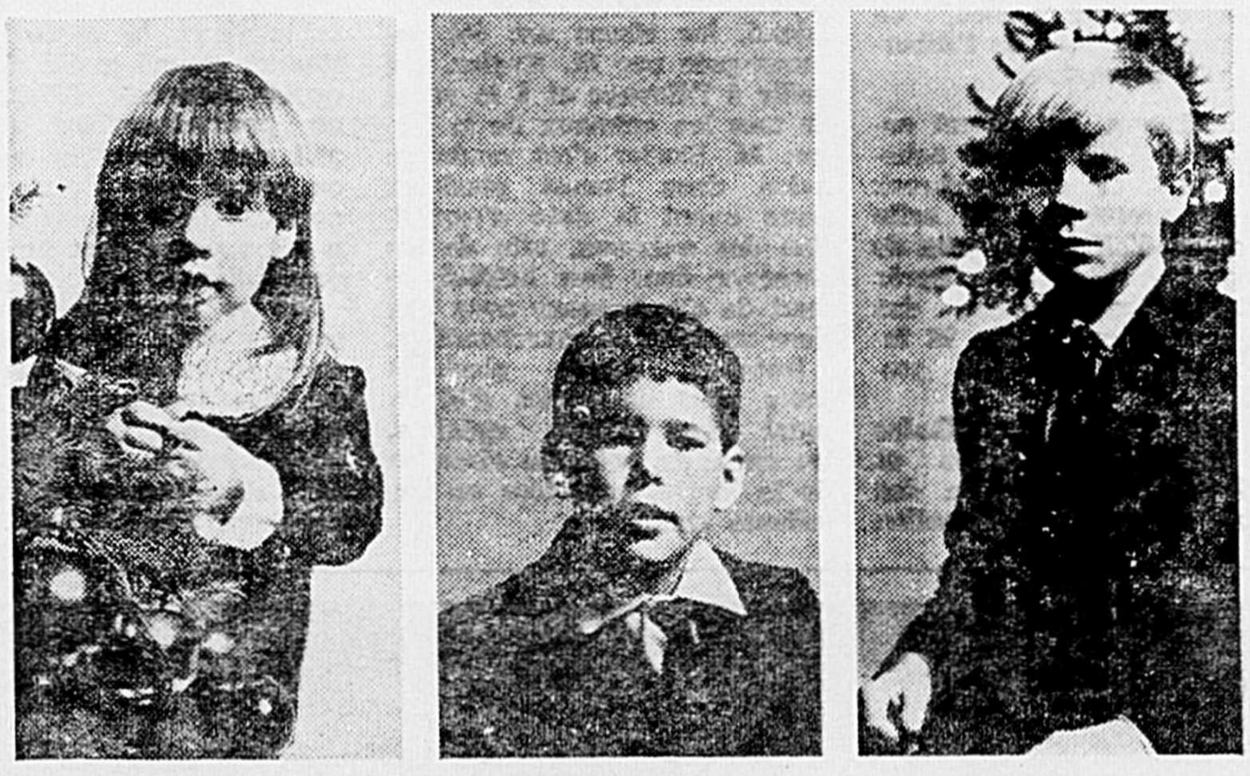
Sur une proposition de M Jean-Louis Chartier, président du comité conservateur de Notre-Dame des Prairies, secondé par M. Marcel Desjardins également de Joliette, il fut décidé qu'un grandiose souper-causerie serait tenu à Joliette, en février 68 alors que M. Léopold Carrière président de l'aile québécoise du parti dans le Québec et M. Robert L. Stanfield, chef de l'Opposition conservatrice y adresseraient la parole en présence de plusieurs autres personnalités politiques.

Notons que la 3e assemblée de l'Exécutif se tiendra au mois de mars prochain à l'Assomption pour discuter éventuellement d'un souper-causerie qui clôturerait la campagne de souscription publique.

UN PLACEMENT DE
$1,000.00 en 1967
VOUS RAPPORTE
$1,782.30 en 1977
Peut-être aussi obtenu en tranches de $100.00
A LA
Caisse d'Etablissement de Joliette
110 Beaudry nord
Tél. 756-8191

Satisfaction garantie
Vous aurez bon usage de l'ouie qu'il vous reste
APPAREILS AUDITIFS **$75.00** TOUS GENRES
Réparations — Accessoires — Batteries
Pour toutes marques
Ecrivez ou téléphonez au
CENTRE AUDITIF C. CARON & FILS
37 nord, Place Bourget Joliette, P.Q., Tél. 756-4624

Incroyable...comme ils grandissent!



A Noël, offrez-leur un certificat d'épargne cumulative — il grandira avec eux.

Pensez-y. Offrez-leur un cadeau qui dure—un certificat d'épargne cumulative. Dans 6 ans, ils recevront $10 pour chaque tranche de $7.50 que vous aurez investie.

Il est facile d'acheter des certificats d'épargne cumulative pour Noël. Vous les trouverez en coupures de $10 et plus. Ils sont encaissables en tout temps. Renseignez-vous au sujet des certificats d'épargne cumulative à toute succursale de la Banque de Commerce.

Offrez un cadeau qui dure...et voyez-le grandir.

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

PAGE AGRICOLE

Cours aux agriculteurs par l'éducation permanente de la régionale Lanaudière

Joliette — Des cours d'administration de l'entreprise agricole et de formation économique et sociale seront accessibles aux agriculteurs de la région Lanaudière à compter du 8 janvier prochain.

Il s'agit de cours à plein temps, dispensés par le service de l'Education permanente de la régionale Lanaudière au Centre culturel Nouvelle-Acadie, 16, rue Maréchal, St-Jacques.

Les cours d'administration de l'entreprise agricole comprennent les matières suivantes: comptabilité agricole; gestion de la ferme; droit commercial.

Les cours de formation sociale et économique se subdivisent comme suit: l'agriculteur dans son milieu (géographique, social et économique); institution agricoles, syndicalisme, coopération; l'entreprise agricole, structure, modes, financement; commercialisation des produits agricoles.

Les agriculteurs désireux de profiter de cet enseignement peuvent s'inscrire au Centre de main-d'oeuvre du Canada, 389, rue Notre-Dame, Joliette.

Il est à noter que l'inscription à ces cours est gratuite et une allocation de subsistance sera accordée.

Les qualifications suivantes sont requises pour y être admis:

1) Etre un adulte au sens de la loi sur la formation professionnelle des adultes.

2) Posséder l'équivalent de la 7e année; la préférence sera accordée à ceux qui ont atteint la 9e année ou l'équivalent.

3) Avoir de l'expérience pratique en agriculture.

4) Etre déjà agriculteur.

5) Etre dirigé au cours par un bureau du Centre de main-d'oeuvre du Canada.

6) Etre capable, tant physiquement que mentalement, de suivre le cours et de pouvoir exercer, de façon satisfaisante, l'occupation à laquelle cette formation destine.

7) Etre jugé apte à assimiler la formation prévue par le cours au rythme prévu par le programme.

Les cours débutent le 8 janvier 1968; ils seront dispensés à raison de 25 heures par semaine, durant 8 semaines.

Essai d'élevage du bison au Québec

M. Herb Kugler, directeur général de **Clearbrook Game Farm** à Ormstown (P.Q.) déclare que les 25 bisons obtenus du parc national d'Elk Island (Alberta) "se sont parfaitement acclimatés à leur nouveau milieu".

Composé de 22 femelles et de trois mâles, le troupeau de bisons est le premier qui ait été vendu à des particuliers depuis que le Service des parcs nationaux a entrepris en 1908, d'assurer la conservation des bisons, dont l'espèce était en voie d'extinction. Légèrement ébranlées par un voyage en train de 78 heures, les bêtes sont arrivées au Québec, en provenance du parc de l'Alberta, le 28 novembre.

Ces animaux, qui pèsent entre 1,200 et 1,800 ont été achetés par la ferme de Clearbrook qui avait proposé à la suite d'un appel d'offres, un prix de $410 par tête de bétail. D'après les hauts fonctionnaires des parcs nationaux, 16 des 22 femelles sont actuellement gravides.

M. Joe Azaria, propriétaire de la ferme de 500 acres et président de l'Association des éleveurs de bison, de formation récente, a déclaré que l'aspect commercial de son entreprise d'élevage du bison ne compte pas pour le moment. L'objectif immédiat que je vise, c'est de constituer, dans ma ferme de Clearbrook, un troupeau assez considérable à des fins de conservation, programme que je compte réaliser au cours d'une période allant de cinq à huit ans", de préciser M. Azaria qui ajoute: "En ce qui me concerne, il n'est pas question de commercialisation du bison avant d'avoir atteint ce résultat."

Au cours de leur long voyage à partir du parc national d'Elk Island, les bisons ont été accompagnés par M. Kugler, qui veille à l'élevage et à la santé de tous les animaux de la ferme. M. Kugler s'est rendu en avion dans l'ouest plusieurs jours avant la date d'expédition des animaux, afin de les observer dans leur habitat, avant de s'embarquer avec eux dans un train de marchandises.

Installés depuis plusieurs jours dans un enclos d'hiver, muni d'une clôture spéciale, les animaux, selon la direction de la ferme, sont tous en excellente santé.

Paiement provisoire sur le lait et la crème

OTTAWA — La Commission canadienne du lait fera un paiement provisoire d'ajustement aux producteurs de lait industriel et de beurre a annoncé aujourd'hui le ministre de l'Agriculture, l'hon. J.J. Greene, versement qui s'appliquera aux contingents (quotas) admissibles aux subventions laitières.

Ce paiement provisoire d'ajustements englobera toutes les livraisons effectuées par les détenteurs de quotas, conformément aux rapports des fabriques à la Commission durant les mois allant d'avril à novembre inclusivement.

La Commission précise encore que le paiement comprendra les sommes dues conformément aux quotas réguliers pour les huit premiers mois de l'année en cours, à partir du 1er avril 1967, ainsi que les arrérages aux producteurs dont les quotas ont été rectifiés (ajustés) par l'émission d'un supplément ou des réallocations de quotas, à compter du temps où les quotas ont été augmentés.

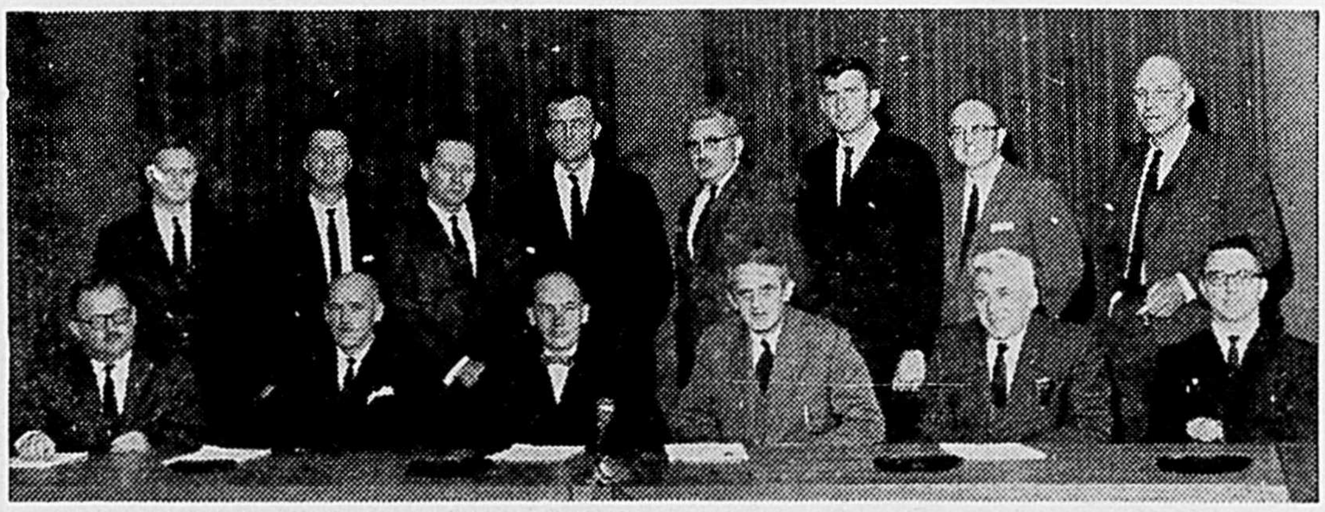
Au titre du programme de subventions, le quota ou contingent annuel a été divisé en quotas mensuels. Chaque mois, un producteur-fournisseur reçoit une subvention mensuelle en retour des livraisons qui correspondent au quota qui lui a été accordé pour ce mois en particulier.

Si, au cours de l'année, la somme des paiements mensuels ne correspond pas au total des livraisons allouées à un producteur en vertu de son quota annuel, il faudra, va sans dire compenser par un paiement d'égalisation à la fin de l'année laitière. Or, un tel paiement ne pourrait être effectué en juin prochain au plus tôt.

Le paiement provisoire précité va permettre à la Commission de rectifier les sommes dues au producteur d'avril à novembre, qui constituent 82 pour cent du total annuel.

Dans le cas d'un expéditeur à qui on a accordé un quota supplémentaire ou de réallocation, les paiements en vertu du quota revisé ont commencé durant le mois où a débuté cette revision. Les sommes dues durant la période qui précède la revision des quotas seront comprises dans le paiement provisoire d'ajustement.

On s'attend que les chèques d'ajustement soient émis d'ici la fin de janvier. Un autre paiement de rectification, final celui-là, devra être effectué à la fin de l'année laitière; il englobera les quotas mensuels, réguliers ou supplémentaires ou de réallocation, qui n'auront pas été soldés par la Commission au cours de l'année laitière.



Une équipe de vétérinaires du ministère de l'Agriculture est arrivée en Grande - Bretagne le 29 novembre dernier pour porter secours aux dirigeants du service d'hygiène vétérinaire britannique actuellement aux prises avec une grave épidémie de fièvre aphteuse. Avant leur départ, les vétérinaires se sont rendus à Ottawa où ils ont été mis au courant de la situation par le Dr Ken F. Wells, directeur vétérinaire général, ainsi que par le ministère de l'Agriculture, l'hon. J.J. Greene. Voici une photo du groupe.

Dans la deuxième rangée, de gauche à droite, les docteurs Don Grey, de Hull, P.Q.; I. Ross Reid, de Calgary, Alb.; Irvine Goossen, d'Emerson, Man.; Robert G. Stinson, de Yorkton, Sask.; W.F.L. Hill, de Carman, Man.; V. Ivan Reed, de Charlottetown, Ile du P.-E.; D.J. Hawkins, d'Arnprior, Ont. et le Dr K.F. Wells d'Ottawa.

En première rangée, même ordre: les docteurs G. Jolicoeur, de Montréal, P.Q.; V.A. Ellis, de Vancouver, C.-B.; J.R. Singleton, de Winnipeg, Man.; M. J.J. Greene; les docteurs J.A. McKenzie, de Brockville, Ont., et W.H.J. Davis, de St. Thomas, Ont.

Au Club 4H de St-Ambroise

M. Julien Rainville présente un film sur l'alimentation des génisses

Jeudi soir dernier dans la salle paroissiale de St-Ambroise de Kildare avait lieu la réunion mensuelle du club 4 H. Une vingtaine de jeunes gens et de jeunes filles tous membres de ce club présidé par M. Marcel Boucher (fils de M. Bernard Boucher) étaient présents pour accueillir M. Julien Rainville, conseiller en alimentation. M. Rainville est employé de la maison Gustave Guertin Limitée qui détient la *franchise pour tous les produits* Purina à Joliette, et il s'était rendu à cette réunion sur l'invitation de M. Ivanhoe Coderre, agronome propagandiste pour le club 4H (section des jeunes éleveurs).

Cette soirée était consacrée à une étude sur l'élevage des génisses. M. Joseph Boucher, fils de M. Jean Boucher, a entretenu l'auditoire sur une étude qu'il avait faite sur l'élevage de la génisse de la naissance à l'âge adulte.

M. Julien Rainville a ensuite montré un film très intéressant et très complet préparé par la compagnie Purina sur le soin et l'élevage des génisses. C'est évidemment en suivant un programme éprouvé et bien précis que le cultivateur peut retirer le plus de profit. Les jeunes gens l'ont bien compris, et la discussion qui a *suivi a prouvé l'intérêt que ce* film a suscité parmi l'auditoire.

On notait dans l'assistance la présence de M. Jacques Boucher, moniteur régional du Club 4H, cultivateur bien connu de cette région qui s'est distingué plusieurs fois en gagnant des prix dans les concours de génisses sur le plan régional et provincial.

DU NOUVEAU

Chez

RENE POIRIER Ltée

GROS-LOT DE NOEL

TIRAGE LE 22 DEC., 5 P.M.

Chaque $1.00 d'achat vous donne un billet de participation sur des achats de

- MATERIAUX DE CONSTRUCTION
- PEINTURE
- QUINCAILLERIE
- ACCESSOIRES ELECTRIQUES
- CADEAUX

Gros lot:

1er prix: Lessiveuse électrique "Kelvinator"

2e prix: Malayeuse G.E.

3e prix: Radio de table électrique

4e prix: Fer à repasser

RENE POIRIER Ltée

(QUINCAILLERIE)

St-Félix-de-Valois Tél. 889-5541-2-3

Au Séminaire

REUNION DU CONSEIL GENERAL DES ETUDIANTS

Mercredi, le 6 décembre

Ce soir, l'Association générale des Etudiants (AGESJ) a voté la formation d'une Commission comprenant les sous-commissions suivantes: Structures internes présidées par Jacques Landry; services présidés par Pierre Deschênes; équipement présidé par Michel Breault; parascolaires: Lise Perrault; regroupement présidé par Michel Yvon, ainsi que la remise d'un rapport à l'association générale ultérieure avant le 30 avril 1968.

Le but de la formation d'une telle commision est de préparer une Association étudiante adaptée aux nouvelles structures d'un CEGEP.

L'AGESJ a également voté une subvention de $100. au Club des jeunes Explos pour maintenir, dans le Collège, une organisation à caractère scientifique.

N.B. ces renseignements proviennent du poste CJRC.

SEANCE D'INFORMATION

Jeudi, le 7 décembre

Cet après-midi, à l'audio-visuel, les professeurs du séminaire (laïcs, c.s.v., séculiers) se sont réunis pour étudier un projet de structures académiques au Collège de Joliette pour l'année 1968-1969. MM. Claude Lapierre et André Bruneau, professeurs, avaient préparé un projet-sujet à discussion.

CINE-CRAN

Mercredi, le 6 décembre

Le Ciné-Cran présente ce soir, à la salle académique, le film "Arsenic et Vieilles Dentelles", comédie sadique, débordante d'humour noir. Ce film montre la naïveté de deux vieilles filles, restées très jeunes, qui accueillent des vieillards malheureux qu'elles assassinent suavement pour leur épargner d'autres déboires.

CONGE DE L'IMMACULEE

Vendredi, le 8 décembre.

Les élèves ont congé aujourd'hui. Ce sera pour les uns, une occasion de terminer des travaux littéraires, pour les autres un repos avant les examens semestriels.

CAMP DE RHETO

Les étudiants et étudiantes de 12e année collégiale ont organisé en fin de semaine une réunion de fin de semaine au Camp Marcel, à Ste-Béatrix. Cette réunion avait pour but de se connaître et de mieux unifier ce groupe de 125 élèves, répartis en cinq classes. On a profité de cette occasion pour étudier les problèmes étudiants en vue du nouveau CEGEP. Le Père Jean-Guy Meagher, c.s.v., professeur, accompagna le groupe.

FILM: "L'ARCHIPEL DES GALAPAGOS"

Mardi, le 5 décembre

Ce soir, à la salle académique, en collaboration avec les Jeunesses Musicales, Christian ubert, cinéaste français renommé, présente un film en couleurs sur l'Archipel des Galapagos". Les Iles Galapagos sont situées à l'ouest des côtes de la Colombie et de l'Equateur. A cause de leur isolement les Galapagos sont encore peuplées d'Iguanes marins, véritables fossiles vivants, de pingouins acclimatés. 1500 pêcheurs sud-américains vivent dans cette Ile.
Christian Zuber a fait les commentaires de ce merveilleux séjour aux Iles enchantées dont il a raporté les images dans son film. Zubert est l'auteur d'un livre passionnant de son expédition aux iles Galapagos.

RENE LEVESQUE RENCONTRE LES ETUDIANTS

Mercredi, le 6 décembre

Cet après-midi à 4 h. 45, M. René Lévesque, ancien ministre du gouvernement Lesage, député indépendant de Laurier, à L'Assemblée législative, donne une conférence sur La "Souveraineté-Association". Cette rencontre, avec les étudiants et étudiantes du séminaire et de la région de Joliette, est organisée par l'Association générale des Etudiants du Séminaire de Joliette.

FONDATION D'UNE ASSOCIATION D'ARCHIVISTES

Samedi, le 9 décembre

Aujourd'hui, se tient à Québec, la réunion de Fondation de l'Association Professionnelle des Archivistes du Québec. Cette réunion à laquelle participent les personnes travaillant dans des dépôts d'archives historiques ou modernes, a lieu aux Archives du Québec, Parc des Champs de Bataille, dans l'édifice du musée. Au cours de cette rencontre, on a étudié un projet de constitution et on a procédé à l'élection d'un bureau de direction. Le Père A. Doucet, c.s.v., participait à cette réunion.

AU CONSEIL PEDAGOGIQUE

Par suite des élections pour un 2e représentant en 8e et 9e années, le Conseil Pédagogique, reçoit deux nouveaux membres déjà élus. Ce sont: MM. Paul Bellemare et Roger O. Forget. Les autres membres du Conseil, sont: MM. Laurent Beaudoin, Claude Boileau, M. Yvon Boisjoly, ptre. M. René Ferland, ptre, le Père Léo-Paul Hébert, c.s.v., M. Gaétan Lafond, M. Bernard Forest, ptre, le Père Jean-Paul Rémillard, c.s.v.

EXAMENS DE DECEMBRE 67

Les Examens semestriels commenceront bientôt. En effet, en 10e et 11e années, les examens débuteront le 15 décembre; en 8e et 9e années ils commenceront le 19 décembre.
Au collégial, les examens commenceront le 15 décembre. Les vacances des fêtes sont fixées du 22 déc. p.m. (après les examens) au 8 janvier.

NOUVELLES DES ANCIENS

M. Arthur Blanchette (1935-40), du 91e cours, originaire de

(A suivre à la page 10)

A ST-ROCH
L'ACHIGAN

AU SOUS-SOL DE L'EGLISE



sous la présidence de
M. l'abbé Léo Héneault, curé

Bingo aux Dindes

AU PROFIT DE LA FABRIQUE

Organisateur: le Comité Social

MAGNIFIQUES PRIX DE PRESENCE
LE BILLET DONNE DROIT A 10 TOURS DE BINGO

SAMEDI, 16 DECEMBRE 1967
A 8 HEURES 30 P.M.

Admission: $1.00

VENEZ PASSER UNE SOIREE AGREABLE TOUT EN AIDANT UNE BONNE OEUVRE

Avez-vous pensé
à vos
CARTES DE SOUHAITS
?



Nous avons un très beau choix
il n'est pas trop tôt pour y penser.
L'ACTION POPULAIRE

VOYEZ CLAIR DANS VOS AFFAIRES



Exigez la lampe-étude COLLÈGE portant l'étiquette verte de l'Association Canadienne de l'Electricité.

AVEC LA LAMPE-ÉTUDE COLLÈGE
conçue scientifiquement pour protéger votre vue

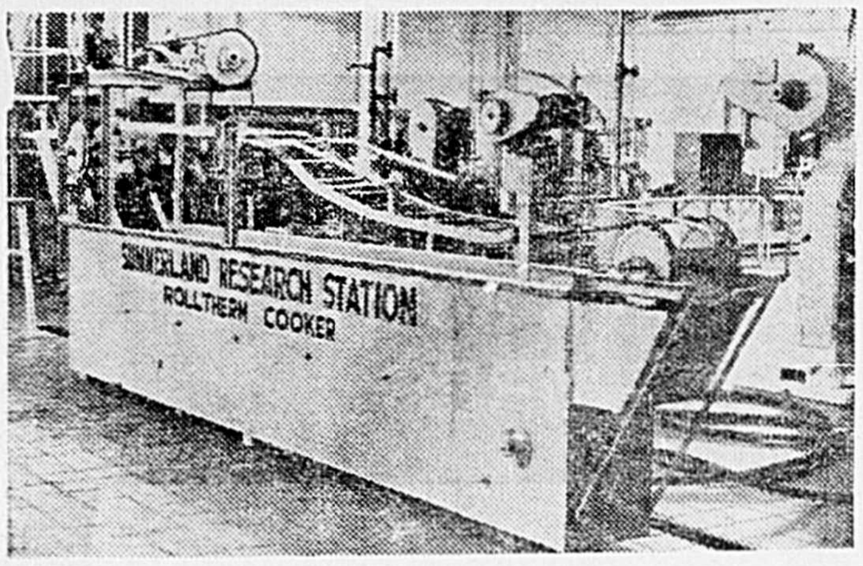
A l'occasion de Noël
voilà une excellente suggestion de cadeau pour votre enfant et vous-même. Voyez l'authentique lampe-étude collège chez votre marchand

Voyez l'authentique lampe-étude collège chez

HENRI LUCAS Limitée
MACHINES ET EQUIPEMENTS DE BUREAU
370, Manseau Joliette Tél. 753-7114

LIBRAIRIE René Martin INC.
398, Notre-Dame Joliette Tél. 756-8066

LES EQUIPEMENTS DE BUREAU Martin INC.
552, De Lanaudière Joliette Tél. 756-8250



A l'aide du Rolltherm, illustré ici, on peut se servir de boîtes plus grandes, à l'intention des institutions, comme contenants des fruits transformés, sans que la qualité ait à en souffrir.

Mise en conserve améliorée des fruits

SUMMERLAND, C.-B. — Les scientifiques de la Station fédérale de recherches de Summerland viennent de mettre au point un nouveau perfectionnement à la technique de la transformation des fruits.

Comme le relate M. J.-A. Kitson, spécialiste en technologie alimentaire, la nouvelle méthode améliorera sensiblement la qualité des fruits conservés dans les gros récipients de 100 onces liquides qu'emploient les institutions. Si elle présente des avantages pour les acheteurs en gros, la mise en conserve employée jusqu'ici dans ce genre de récipient exige, par les méthodes ordinaires, une longue période de cuisson qui altère plus ou moins la qualité du fruit.

Le nouveau perfectionnement est dû à l'emploi de la marmite Rolltherm. Mis au point par les spécialistes de la station de recherche l'appareil accélère l'opération par un mouvement de rotation qui agite le contenu. Pour la mise en conserve des pêches, poires, abricots et cerises dans les boîtes de 100 onces, la marmite Rolltherm permet de ramener la cuisson et ¼ du temps que prennent les anciennes marmites non rotatives. Ainsi par exemple, les moitiés de pêche ne prennent plus que 15 minutes au lieu d'une heure.

Les résultats constate M. Kitson, se traduisent par une meilleure saveur, un fruit plus ferme et un sirop plus clair. "Grâce à l'amélioration du procédé de mise en conserve, les institutions pourront acheter des boîtes de grande capacité avec l'assurance d'obtenir un produit de la même qualité que dans les boîtes de 14 onces utilisées à la maison'.

La marmite, de conception simple, consiste en une boîte longue et étroite munie d'une courroie mobile et d'un convoyeur. Les boîtes sont couchées sur la courroie et maintenues en place par les barres transversales du convoyeur qui les pousse lentement dans l'eau bouillante de la marmite. La courroie avance plus vite que le convoyeur et par le fait même elle fait tourner les boîtes et en mélange les fruits et le sirop.

La vitesse de rotation varie en raison inverse de la dimension des boîtes: elle est lente pour les grosses boîtes et rapide pour les petites. Les chercheurs du Summerland ont constaté que, dans les boîtes de 100 onces, la plupart des fruits cuisent plus vite quand on les tourne à 20 révolutions par minute.

Le brassage occasionné par l'appareil Rolltherm non seulement réduit la durée de cuisson, mais donne aussi un produit cuit de façon uniforme sans perte appréciable de qualité. Le sirop demeure extrêmement clair; la couleur et la saveur du fruit soutiennent favorablement la comparaison avec celles des boîtes de 14 onces à cuisson rapide.

Pour les petites conserveries, le Rolltherm offre certains avantages particuliers: la simplicité et le coût relativement bas par comparaison avec les grandes marmites automatiques importées jusqu'ici.

Géologie de la région de Saint-Gabriel de Brandon

Québec — Le ministère des Richesses naturelles annonce la publication d'un rapport géologique sur la région de Saint-Gabriel de Brandon, comtés de Joliette, Berthier et Maskinongé. L'étude fut conduite par René Béland pour le compte du service de l'Exploration géologique, au cours de l'été de 1958.

La région située à environ 3 milles au nord de la ville de Joliette, comprend le lac Maskinongé; d'une superficie de quelque 350 milles carrés, elle est limitée par les longitudes 73°15' — 73°30' et les latitudes 46°30' — 46°05'.

Le territoire se trouve dans la province géologique de Grenville et son extrémité sud borde les calcaires et très paléozoïques de Potsdam des Basses-Terres du Saint-Laurent. Les paragneiss, granulite, anorthosite, granite et granite gneissique d'âge précambrien forment le sous-sol. La foliation suit habituellement les contacts des diverses unités lithologiques. Les pendages, plutôt plats, sont en moyenne de 20° à 30°.

Des dépôts de sable et de gravier situés sur le bord du bassin du lac Maskinongé sont les gisements de valeur économique les plus importants et les seuls présentements exploités dans la région. De minces lentilles de magnétite apparaissent à quelques endroits dans la granulite et causent une forte anomalie magnétique locale. Des blocs rouillés de gneiss contenu un peu de pyrite et de pyrrhotine furent remarqués dans une petite excavation de 10 pieds par 10 pieds dans le lot 3, rang II du canton de Brandon.

On peut obtenir copie de ce rapport, R.G. 133, ainsi que la carte géologique en couleurs qui l'accompagne (à l'échelle d'un mille au pouce), au prix d'un dollar, en s'adressant au ministère des Richesses naturelles soit à son bureau principal à Québec, soit à ses bureaux régionaux.

La Fédération no 17 des Cercles de Fermières tient sa réunion d'automne

Le 26 octobre dernier, les dames administratrices des Cercles des Fermières des comtés de Joliette, Berthier, Montcalm, L'Assomption et Maskinongé, se sont réunies pour l'assemblée régulière d'automne.

Mme William Dubeau, St-Norbert, présidait l'assemblée, les autres membres du Conseil de la Fédération: Mmes Albert Moreau, vice-présidente, Lavaltrie, Huguette Desroches, secrétaire, St-Gabriel, Charlemagne Cousineau, Philippe Duval, Jean-Guy Joly, conseillères étaient présentes.

Mme la Présidente souhaite la bienvenue à ses compagnes et à nos deux invités Mme Marguerite Fortin Lortie, conseillère technique, et Mlle Huguette Lavallée, technicienne en Arts Domestiques.

Après la lecture faite du rapport financier et procès-verbal par Mme Desroches, secrétaire, Mme Léa Chamberland (Lavaltrie) nous fit un intéressant exposé de ses observations lors du congrès des Fédérations de la Province de Québec à Lévis du début d'octobre, alors qu'elle accompagnait, comme déléguée, Mme William Dubeau, présidente et Mme Huguette Desroches, secrétaire de notre Fédération. Mme Fortin Lortie nous donna de précieux conseils pour l'exécution du programme de l'année. Elle nous parle du sujet d'étude, dont le thème est: "Nouveaux visages de la Famille" (son rôle, son unité, son économie, ses loisirs et avec la collaboration des membres du conseil, elle répond aux nombreuses questions posées par l'assemblée.

Mlle Lavallée, technicienne, explique le programme pour l'expo-inter-cercles et donne une démonstration de tissage "novajo".

Sur un dernier mot de remerciement et d'Au Revoir de Mme la Présidente, chacune repart enthousiasmée, avec le désir sincère de travailler ferme au bonheur de son milieu.

Mme Huguette Desroches,
sec. fédération, no 17

P.S. Que tous les cercles, qui ont des nouvelles à communiquer pour notre journal des Fêtes, m'envoient leur résumé pour le 10 décembre au plus tard. Merci.

St-Béatrix

(De Notre Correspondant)

STATISTIQUES PAROISSIALES:

En décembre 67 notre paroisse compte 157 familles résidentes formant une population de 722 personnes. Sur le rôle d'évaluation de la municipalité il y a 702 propriétaires dont les biens fonciers sont évalués à $704,410. Sur ce nombre il y aurait environ 560 propriétaires touristes.

L'AFEAS:

A leur dernière réunion de novembre les membres de l'AFEAS avaient comme sujet d'étude: Le journal au service de l'individu. Une enquête a été faite sur les journaux qui sont lus régulièrement. Notons à l'occasion qu'il y a 43 abonnés bien à date au journal "L'Action populaire", soit le 1er juillet 1968. Les dames du cercle préparent pour la troisième année consécutive une fête pour les enfants, le dimanche de la Ste-Famille. On prévoit cette fête pour le 14 janvier. Sincères remerciements aux groupements paroissiaux pour leur très grande générosité.

NOUVEAUX MARGUILLIERS:

Deux nouveaux marguilliers ont été élus vendredi dernier, jour de l'Immaculée-Conception pour remplacer Mme Maurice Arbour et M. René Latendresse sortant de charge. A l'issue de la messe de 8 h. 30, les paroissiens ont procédé à l'élection. Les nouveaux élus sont MM. Laurent Thériault et Marcel Mireault: ils entreront en fonction le 1er janvier prochain.

DECES:

En l'église St-Henri de Montréal le 7 décembre dernier eurent lieu les funérailles de M. Henri Ayotte. Un libera a été chanté en l'église de Ste-Béatrix et l'inhumation au cimetière de la paroisse. Le défunt était âgé de 58 ans; il laisse dans le deuil; son épouse Marie Desroches, une fille Mme Normand Beaudry (Lucille Rondeau), un frère à Ste-Béatrix, Mme Joseph Ayotte et Albert de Montréal, ses soeurs, Mme Joseph Ducharme (Léa) de Joliette, Mme Emile Beaulieu (Alma) de Ste-Emélie. Nos condoléances aux familles.

SYMPATHIES:

Nous offrons nos plus vives condoléances à M. et Mme Henri Rivest à l'occasion du décès de Mme Léo Rivest de St-Alphonse.



Isolez votre Maison avec de la Laine Minérale (soufflée)

Plus chaud en hiver
Plus frais en été

ESTIMES GRATUITS

Economisez entre 40% et 50% sur votre chauffage

Isolation Richelieu
ENR.
Tél. 753-9080

IMPORTANT! Découpez, remplissez et postez ce coupon SANS DÉLAI!

RÉGIE DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU QUÉBEC

Veuillez m'adresser le plus tôt possible votre brochure de renseignements sur les conditions et modalités de l'assurance-récolte du Québec.

Mon nom: _____

Mon adresse: _____

_____

Je cultive _____ acres de terre

Je garde _____ têtes de bétail

Autres cultures: _____ _____acres

_____ _____acres

_____ _____acres

Veuillez aussi m'adresser toute documentation supplémentaire à mesure qu'elle sera publiée.

Adressez à: LA RÉGIE DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU QUÉBEC
HÔTEL DU GOUVERNEMENT, QUÉBEC Φ

Auto-neige et sécurité

Avec la venue de la neige à travers le pays, ou à peu près, la Ligue canadienne de la sécurité déclare aux adeptes de l'auto-neige que, pour bien se préparer à ce sport d'hiver, il faut connaître et respecter certaines règles de sécurité.

Au dire de la Ligue, ce sport qui permet de parcourir, en les effleurant à peine, les pentes et les sentiers enneigés, est sans aucun doute une source véritable de plaisir. Cependant, ajoute-t-elle, il peut perdre son attrait pour le reste de la saison ni une jambe cassée ou, pis encore, la mort vient se mettre de la partie.

De concert avec tous les groupements intéressés, la Ligue recommande à tous les adeptes de l'auto-neige d'observer les règles de sécurité que voici:

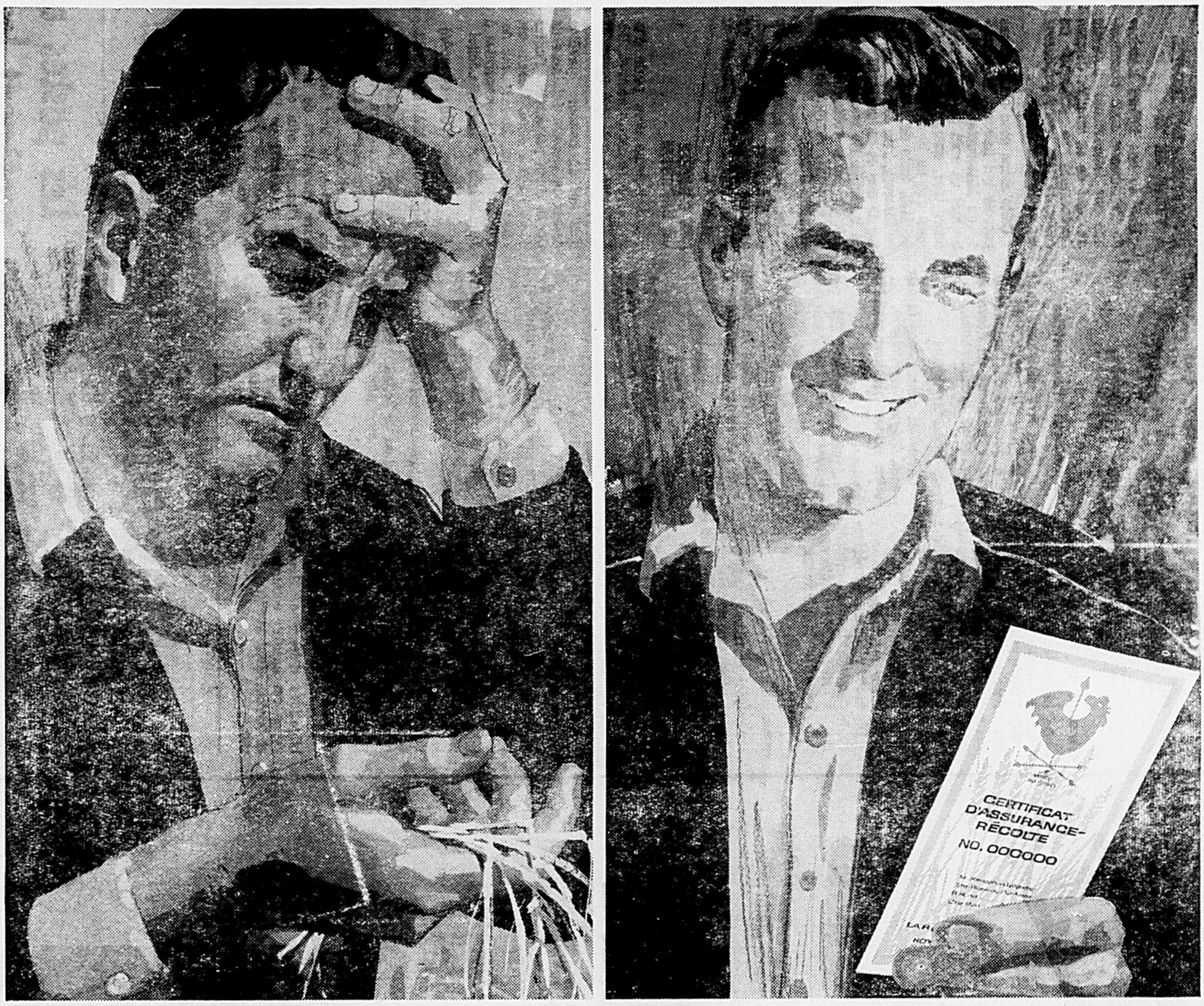
—ne jamais emprunter les voies publiques ni les grandes routes, à cause du danger à la circulation (dans les provinces où l'on permet l'usage des routes aux autos-neiges, on exige l'immatriculation du véhicule et du conducteur, tout comme pour l'automobile);

—dans les régions isolées, ne s'aventurer que par deux, ou en groupe, et jamais sans une trousse de survie;

—apporter avec soi des pièces de rechange vitales et ne pas oublier la solution antigel pour le réservoir;

—ne pas s'inscrire aux courses ou aux rallyes avant d'avoir acquis l'expérience nécessaire;

(A suivre à la page 15)



Beau temps, mauvais temps,
votre revenu est protégé.

L'assurance-récolte du Québec est enfin devenue réalité. Une assurance-récolte moderne, efficace, la plus généreuse en Amérique. Désormais, l'agriculteur québécois ne craint plus de voir des éléments naturels incontrôlables anéantir son labeur de toute une année.

Car le rendement de sa récolte est assuré. Car son revenu annuel est protégé par l'assurance-récolte du Québec.

La nouvelle assurance-récolte du Québec assure le rendement moyen normal de vos récoltes contre au moins dix risques: gel, neige, ouragan, excès de pluie, sécheresse, crue des eaux, mauvaises conditions hivernales, insectes, maladies des plantes, excès de vent ou d'humidité... Et vous profitez d'une protection complète à moitié prix; en effet, ***le gouvernement paie lui-même la moitié de votre cotisation annuelle.***

En plus de protéger votre revenu, l'assurance-récolte du Québec vous offre une garantie additionnelle si vous empruntez pour acheter vos semences, engrais, fongicides ou insecticides.

Agriculteurs du Québec, renseignez-vous sur les modalités de l'assurance-récolte du Québec, et puis assurez vos récoltes. **Beau temps, mauvais temps, votre revenu annuel sera protégé.**

je veille au grain

L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU QUÉBEC

Φ

UN CENTRE D'ACHAT

A JOLIETTE

VENEZ

PROFITER DU PLUS GRAND

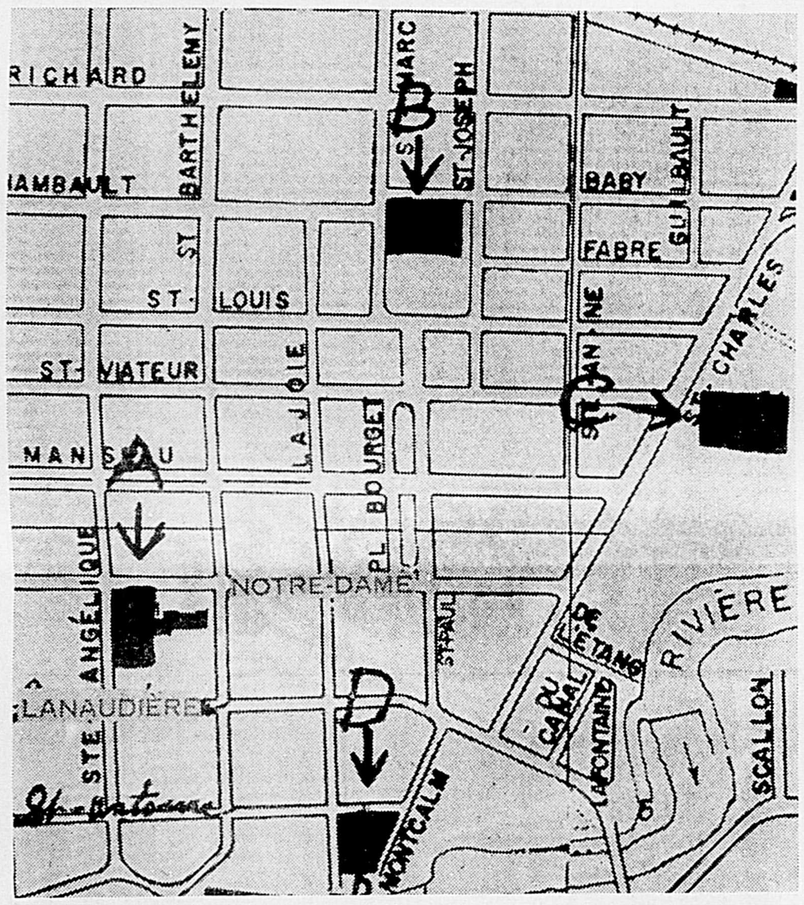
CENTRE D'ACHAT NATUREL

MIS A VOTRE DISPOSITION

Le CENTRE-VILLE

● PLUS DE 100 MAGASINS A VOTRE SERVICE

● FACILITE DE STATIONNEMENT



A—(COIN NOTRE-DAME et STE-ANGELIQUE) ECOLE SAINT-VIATEUR

B—(RUE ST-MARC) PALAIS DE JUSTICE

C—(RUE ST-CHARLES-BORROMEE) CATHEDRALE

D—(AU BOUT DE LA RUE LAJOIE) L'ARENA

● SERVICE DE TROUPIERS POUR LE STATIONNEMENT

● SERVICE DE POLICE POUR LA CIRCULATION

HEURES D'OUVERTURE

LES JEUDIS

7 et 14 DECEMBRE

JUSQU'A 10 HEURES

DU

18 au 22 DECEMBRE

TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HEURES

Emplois disponibles au Centre de main d'oeuvre du Canada de Joliette

Semaine du 11 au 16 déc. 1967

De nombreux employeurs signalent régulièrement au CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA leurs besoins de main-d'oeuvre. Voici quelques-unes de ces offres d'emplois qui doivent être comblées au plus tôt.

HOMMES:

1 ingénieur mécanique
Diplôme reconnu. Expérience nécessaire dans la mécanique industrielle. De préférence bilingue. Salaire intéressant à discuter.

1 technicien médical
Analyses et tests de sang, urine et prélèvements médicaux. Diplôme reconnu. Salaire minimum, $90. par semaine.

1 ingénieur chimiste
Importante entreprise de la région de l'Assomption. Recherches, analyses et études en laboratoire. Aussi, adaptation de ce travail à la production. Salaire à discuter, variant entre $8,000 et $9,000 par année.

1 évaluateur de temps
Emploi dans une importante industrie de la région de l'Assomption. Devra être en mesure de suggérer de nouvelles méthodes de travail et aussi de nouvelles dispositions de machineries. Salaire, $5,000 à $7,000 par année, à discuter selon qualifications.

Vendeurs
Assurances, immeubles et obligations d'épargne. Rémunération sur base de commission, et bonus. Aussi avances garanties.

Mécaniciens d'automobiles
Doivent être détenteurs de la carte "A", "B" ou "C" du Comité paritaire de l'automobile. Salaire minimum du décret ou plus, selon qualifications.

1 coiffeur pour dames
Cartes de compétence et de santé. Région de Joliette. Salaire, environ $100 par semaine.

1 barbier
Région de Joliette. $50. par semaine — 60% de commission.

15 bûcherons
Pour travail dans la région. Scie mécanique nécessaire.

FEMMES:

1 coiffeuse
Carte de compétence. Région de L'Assomption. Salaire $65. par sem., plus commission sur recettes.

2 cuisinières
Aux environs de Joliette. Salaire $30. à $50. par semaine.

3 serveuses de tables
Région de Joliette. Salaire, $25. par semaine plus pourboires.

8 aides-domestiques
Région de Joliette. $20. à $25. par semaine plus nourriture et logement.

Pour informations, s.v.p. communiquer avec le CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA, 389, Notre-Dame, Joliette, Tél. 756-1094.

Mascouche

AGRANDISSEMENT A "HOLY ROSARY"

La Commission scolaire a reçu l'autorisation du ministère de l'Education, d'aviser les architectes de procéder à l'élaboration des plans d'exécution pour un agrandissement à l'école Holy Rosary de Terrebonne-Heights.

Le budget approuvé par Québec a été établi à $148,500, soit $120,000 pour la construction, $3,500 pour l'aération de l'eau potable, $15,000 pour le traitement des eaux usées et $8,000 pour la transformation des locaux existants.

MATERNELLE

Des classes de maternelle seront organisées pour septembre prochain par la Commission scolaire de Mascouche. La résolution a été passée à l'assemblée de novembre. M. le directeur des études prendra les mesures nécessaires. Des informations seront bientôt données aux parents.

FIANCES
RENCONTRES DE PREPARATION AU MARIAGE

L'EPIPHANIE: Le dimanche, à compter du 14 janvier. Inscription: Mlle G. Lussier 832-2247; abbé R. Bourgeois 832-3211.

ST-LIN: Le dimanche, à compter du 14 janvier. Inscription: M. André Lévesque 223-2941; Abbé L. Hétu 223-2210.

TERREBONNE: Le dimanche, à compter du 14 janvier. Inscription: M. l'abbé Gaston Hurtubise 666-3451.

L'AUTOROUTE 25

Les plans de l'autoroute 25 entre Terrebonne et Saint-Esprit ont été déposés et ils ont fait le sujet d'un arrêté en conseil récemment. C'est ce qu'a déclaré le député du comté de L'Assomption et ministre des Affaires municipales, le Dr Robert Lussier, au directeur du "Courrier de Montcalm", lors du banquet des citoyens organisé par la Chambre de Commerce de Saint-Jacques samedi soir le 25 novembre.

Le Dr Lussier a aussi déclaré qu'il croit que d'ici peu, d'importants travaux seront mis en branle dans le but de relier, par cette voie rapide, Terrebonne et le comté de Montcalm, à travers le comté de L'Assomption. Toutefois, l'exécution des travaux doit attendre les disponibilités financières du ministère de la Voirie.

UN EVENEMENT INUSITE A VENIR EN '68

Une de nos fidèles lectrices de Terrebonne nous communique une intéressante nouvelle au sujet de sa famille. Comme l'événement se produira au cours de 1968, nous publierons les noms plus tard.

Cette dame nous parle de ses parents qui habitent la paroisse de Mascouche et qui célébreront en août prochain leurs noces d'or, quoiqu'ils ne soient âgés que de 70 ans. Au cours de 1968, trois de leurs enfants célébreront, l'un 25 ans, un autre 15 ans et un autre 10 ans de mariage. Ils verront mariés six de leurs petits-enfants et par surcroit, verront la 4e génération 3 fois.

Notre lectrice ajoute que s'il y a des voeux qui s'ennuient, ce n'est certes pas le cas de ses parents". Vive la famille et nos vieux!

LES CARTES!
LE CANASTA!

Une lectrice nous parle d'une partie de cartes célèbre. Récemment, il s'en est passé de belles au canasta Les invincibles ont dû baisser pavillon devant la victoire éclatante de Cécile et sa partenaire. Pensez donc: 6,300 à 3,100. Devant cet échec honteux, la revanche devra se faire. Nos sympathies à Jean-Marie et bravo, Cécile!

(Une abonnée)

JARDINIERS MARAICHERS

Lundi le 18 décembre 1967, à partir de 9 h. a.m. aura lieu au Jardin Botanique, 4101 est, rue Sherbrooke, à Montréal, une réunion de tous les Jardiniers Maraichers de la région de Montréal, afin de discuter des problèmes de 1967 et de s'orienter pour 1968. Le lendemain ce Congrès se continuera au Restaurant Le Bocage, 5698, boul. Taschereau, à Ville de Brossard. Le tout se clôturera par un banquet.

(Invitation par Paul Boudrias président).

ELECTION

Dimanche prochain, le 17 décembre, après la grand-messe de 9 h., assemblée de tous les paroissiens pour l'élection de deux marguilliers. Tout paroissien (21 ans) de religion catholique (Homme ou femme) peut voter, peut élire les marguilliers ou être élu marguillier.

DECES SIROIS

Nos sympathies à M. et Mme Victor Pauzé, à l'occasion du décès de M. Louis-Philippe Sirois, de Québec, leur beau-frère.

DECES MOUSSEAU

Nos vives sympathies à M. Yves Mousseau, épicier- boucher, à l'occasion du décès de sa mère, Mme J.-Edouard Mousseau, (Alberta Robillard) décédée subitement la semaine dernière à Lavaltrie.

NAISSANCE BEAUREGARD

Le 10 décembre a été baptisée Marie, Marcelle, Nathalie, née le 29 novembre, enfant de M. et Mme Paul Beauregard (Monique Lévesque). Parrain et marraine: M. et Mme André Lamoureux (Huguette Lévesque). Porteuse: Mme Joachim Lévesque, de L'Epiphanie.

DECES CREPEAU — M. Hervé Crépeau, époux de Léone Beauchamp, est décédé subitement à Lachine. Il était le fils de M. Adrien Crépeau. Nos sympathies.

La rougeole est souvent considérée comme une maladie très bénign Mais de nombreux parents peuvent témoigner de ses effets meurtriers. Un total de 58 enfants canadiens sont morts de la rougeole en 1964. La Ligue Canadienne de Santé vous conseille instamment de protéger votre enfant. Accordez votre appui à la Semaine Nationale d'Immunisation, du 24 au 30 septembre.

Les postes canadiennes protègent leurs facteurs contre les morsures de chiens

L'honorable Jean-Pierre Côté, ministre des Postes, a annoncé aujourd'hui que les facteurs partout au Canada auront bientôt à leur disposition un aérosol anti-chien. Le produit a été mis à l'essai dans la région de Vancouver et il s'est avéré à la fois sûr et efficace comme moyen de défense contre les chiens qui attaquent les facteurs. Le public de son côté reconnait que l'aérosol anti-chien est un moyen nécessaire pour repousser les chiens menaçants.

Tout au long de la période d'essai, on est demeuré en rapport avec la Société protectrice des animaux et avec le service de police. L'adoption de l'aérosol fait partie d'un programme cherchant à éviter aux employés des Postes les morsures de chien.

En 1966, il y a eu 704 cas de morsures de chien, qui ont entraîné la perte de 889 jours de travail chez les facteurs. Jusqu'à maintenant les Postes canadiennes ont fait appel au concours des usagers, faute de quoi le service de livraison était suspendu. La statistique, a dit M. Côté, indique que cela n'était pas suffisant et qu'il y a lieu d'essayer et d'adopter d'autres moyens de protection.

Le produit anti-chien qui sera utilisé partout au pays, a déclaré le ministre des Postes, est un dérivé du poivriers et il est contenu dans une bombe aérosol. Il n'a pas d'effet nuisible permanent sur les chiens ni sur les humains. Le jet de l'aérosol laisse une tache jaunâtre sur le poil du chien, mais un simple lavage l'enlève. Pour en débarrasser les vêtements, on aura recours au nettoyage à sec ou à un détachant ordinaire.

"Un bon averti en vaut deux"



Un Vrai Cadeau
TELEVISEUR COULEUR

Nous offrons gratuitement à notre clientèle une téléviseur couleur 25 pouces avec tout achat de voiture neuve!

EN PLUS... nous faisons un tirage spécial vous permettant de gagner un autre téléviseur couleur à l'achat d'une voiture d'occasion (ou d'une voiture neuve!

Un homme averti achète chez

BRISSETTE
AUTOMOBILE LTÉE
BERTHIERVILLE

CHRYSLER CANADA LTÉE

GRANDE ROUTE NO 2 BERTHIERVILLE P.Q.
836-2704

Ste-Marcelline

(De Notre Correspondant)

ECOLE STE-MARCELLINE:

Au 7 décembre, 105 élèves, 49 garçons et 56 filles, fréquentaient l'école primaire de notre paroisse. L'enseignement y est dispensé par Sr Pierre-de-Rome, supérieure, Sr Marie-Reine-des-Anges, directrice, Mme Gilles Frenette et Mlle Denise Desrochers. Voici maintenant les noms des élèves qui ont réussi à se hisser au premier rang dans leur degré respectif. 1ère, Stéphane Lépine, fille de M. et Mme Maurice Lépine; 2e, Line Forest, fille de M. et Mme Jean Forest; 3e, Lucien Arbour, fils de M. et Mme Oliva Arbour; 4e, Jérôme Forest, fils de M. et Mme Georges Forest; 5e, Suzanne Morin, fille de M. et Mme Patrick Morin; 6e, Christiane Arbour, fille de M. et Mme Robert Arbour; 7e Georgette Arbour, fille de M. et Mme Oliva Arbour. Je tiens à remercier bien sincèrement les religieuses de l'institution pour l'amabilité avec laquelle elles oeuvrent au sein de py s'est porté acquéreur des professeurs laïques qui se dévouent beaucoup pour nos jeunes.

DEPART:

Il y a quelques jours, j'apprenais le départ subit de M. et Mme Gérard Arbour de notre paroisse, ils résideront à Ville d'Anjou près Montréal. M. Bernard Gariépy s'est porté avquéreur des propriétés de M. Arbour.

CAMPAGNE D'ACHAT CHEZ NOUS:

Je ne saurais trop inviter à encourager les marchands de la paroisse qui se dévouent sans cesse pour offrir à leur distinguée clientèle de la marchandise de qualité à des prix abordables.

PROMPT RETABLISSEMENT:

Je me joins aux citoyens de la paroisse pour souhaiter mes meilleurs voeux de prompt rétablissement à la mère de Mme Maurice Lépine et de M. Dominique Latendresse, Mme Anatole Latendresse, hospitalisée à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette.

NAISSANCE:

LANOIE: Une fille née la semaine dernière à M. et Mme J.-Marie Lanoie (Madeleine Grégoire autrefois de Ste-Marcelline) à l'hôpital Maisonneuve de Montréal. Sincères félicitations aux heureux parents! Notons que le Dr J.-M. Lanoie est médecin cardiologue attaché à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette.

MESSE DE MINUIT:

Encore cette année, un groupe de jeunes et d'adultes se grouperont ensemble avec notre organiste Mme Pierre-Paul Malo, pour les exercices préparatoires à cette messe de minuit.

LOISIRS:

La semaine prochaine, je serai en mesure de vous renseigner davantage sur ce qui se passera sur la scène des sports et loisirs cet hiver. Je publierai une entrevue avec le président des loisirs, M. Michel Bourgeois. Donc, soyez là, la semaine prochaine.

AFFAIRES MUNICIPALES:

J'aurai le plaisir d'assister à la prochaine séance du conseil municipal au début de janvier 68. Un reportage-choc vous intéressera sans doute sur le travail de notre maire, et de nos conseillers municipaux.

VOIRIE:

Le maire de la paroisse, M. Ronald Perreault, m'informait que l'été prochain, les rangs no 9 et 10 seront asphaltés. Veuillez croire que tous les contribuables se réjouiront de cette nouvelle. C'est donc dire qu'on se doit de louer le travail de nos représentants municipaux auprès des autorités du gouvernement provincial.

NOS JEUNES AU SECONDAIRE:

Mlle Suzanne Grégoire suit présentement des cours pour devenir infirmière en nursing à Montréal. Mlle Grégoire est la fille de M. et Mme Aurélien Grégoire du rang 9e. Félicitations et bon succès! Aussi M. Daniel Dubeau étudie actuellement au Séminaire de Joliette. Daniel est le fils de M. et Mme Florent Dubeau du village.

Au Séminaire...

(Suite de la page 5)

Sprinfield, Mass, a été nommé par le Ministre Paul Martin, du ministère canadien aux affaires extérieures. Directeur de la nouvelle division des affaires avec les pays francophones. Cette division s'occupera des relations du Canada avec les pays de langue française en Afrique et en Asie. Elle s'apparente à la division du Commonwealth, établie depuis déjà plusieurs années. M. Arthur Blanchette, âgé de 46 ans, était auparavant assigné à Athènes. Nos félicitations.

Me Jacques Dugas, C.R. (1938-45), du 94e cours, a été réélu Président du Club de Golf de Joliette, de même le Dr Claude Lafortune, M.D., (1942-49), du 98e cours, a été réélu directeur.

M. l'abbé Yvon Desrosiers, ptre, (1940-47), du 96e cours, professeur à l'Université de Montréal, a donné à l'Ecole Thérèse-Martin une conférence aux professeurs, à l'occasion d'une rencontre régionale de la J.E.C., jeudi le 30 novembre dernier.

Le Dr Fernand Houle, médecin-vétérinaire (1938-48), du 97e cours, a été élu président de la Chorale de la Place Bourget, pour l'année 1967-68. Dimanche dernier, son épouse a été élue, à St-Félix de Valois, au poste de Marguillier.

Me Jean-Lin Bonin, notaire (1948-56), du 105e cours, a été élu marguillier à St-Félix, dimanche le 3 décembre dernier.

DANS LES SPORTS

Au Hockey:
LES PISTOLETS PERDENT LES DEUX JOUTES

Jeudi, le 7 décembre, les Pistolets perdent la joute contre le Christ-Roi, au compte de 6 à 2. Maurice Piette a compté les deux buts. Dimanche, le 10 déc. les Pistolets perdent de nouveau au compte de 7 à 3 contre le Crabtree. René Thiffault, Daniel Olivier et Maurice Piette ont compté chacun un but.

L'absence de trois joueurs blessés semble avoir enlevé de l'enthousiasme au club. Il faut espérer que la confiance et l'esprit de combattivité des débuts vont revenir comme auparavant.

AU BASKETBALL

Jeudi, le 7 décembre

Dans la ligue intercollégiale, le Séminaire a remporté une victoire de justesse au compte de 36 à 35 contre le club de Ste-Croix.

Par contre, dimanche soir, le Collège des Eudistes triomphait au compte de 81 à 42 contre notre équipe de basketballê Les Eudistes ont l'une des équipes les plus fortes du circuit intercollégial. Tout de même, il faut encourager nos joueurs qui ont bien figuré dans le pointage. Par exemple, Serge Landreville et Claude Perreault ont fait chacun 10 points; Robert Brownrigg' 8, Jean Gauthier: 7.

DECES

M. Albert Desrosiers (1922-24), du 80e cours, est décédé à Joliette, à l'âge de 61 ans, le 5 décembre. Ses funérailles ont eu lieu, samedi, à la cathédrale de Joliette, et l'inhumation au cimetière de la ville. Le défunt était le père de M. Réginald Desrosiers (1945-47) du 102e cours.

SYMPATHIES

A M. Jacques Asselin, comptable (1938-39), du 95e cours, à l'occasion du décès de sa mère, Mme Asselin Proulx, inhumée mercredi le 6 décembre à Joliette. La défunte était la grand'mère de Richard Beaudry, de 9e année classique, la belle-soeur de Me Edouard Asselin, avocat, conseiller Législatif, (1906-13) du 62e cours, de M. Lucien Durand (1923-30) et M. Léo Clermont (1922-30) 79e cours de feu le R.P. Josaphat Asselin, c.s.v., (1905-12), 61e cours, professeur au séminaire de 1914-17.

Le Père A. Doucet, c.s.v., assistait aux funérailles à la cathédrale.

A M. Henri Bellemare (1936-38), du 94e cours, à l'occasion du décès de son père, M. Oscar Bellemare, décédé et inhumé à Ste-Elisabeth, jeudi le 7 décembre. Le défunt était le frère de M. Viateur Bellemare (1905-1910), du 62e cours de Berthierville, l'oncle de M. l'abbé Roland Bellemare, ptre (1936-44), vicaire à Malartic, de M. Paul-Emile (1935-40), du Père Marcel Bellemare, P. Blanc (1945-52), du 101e cours.

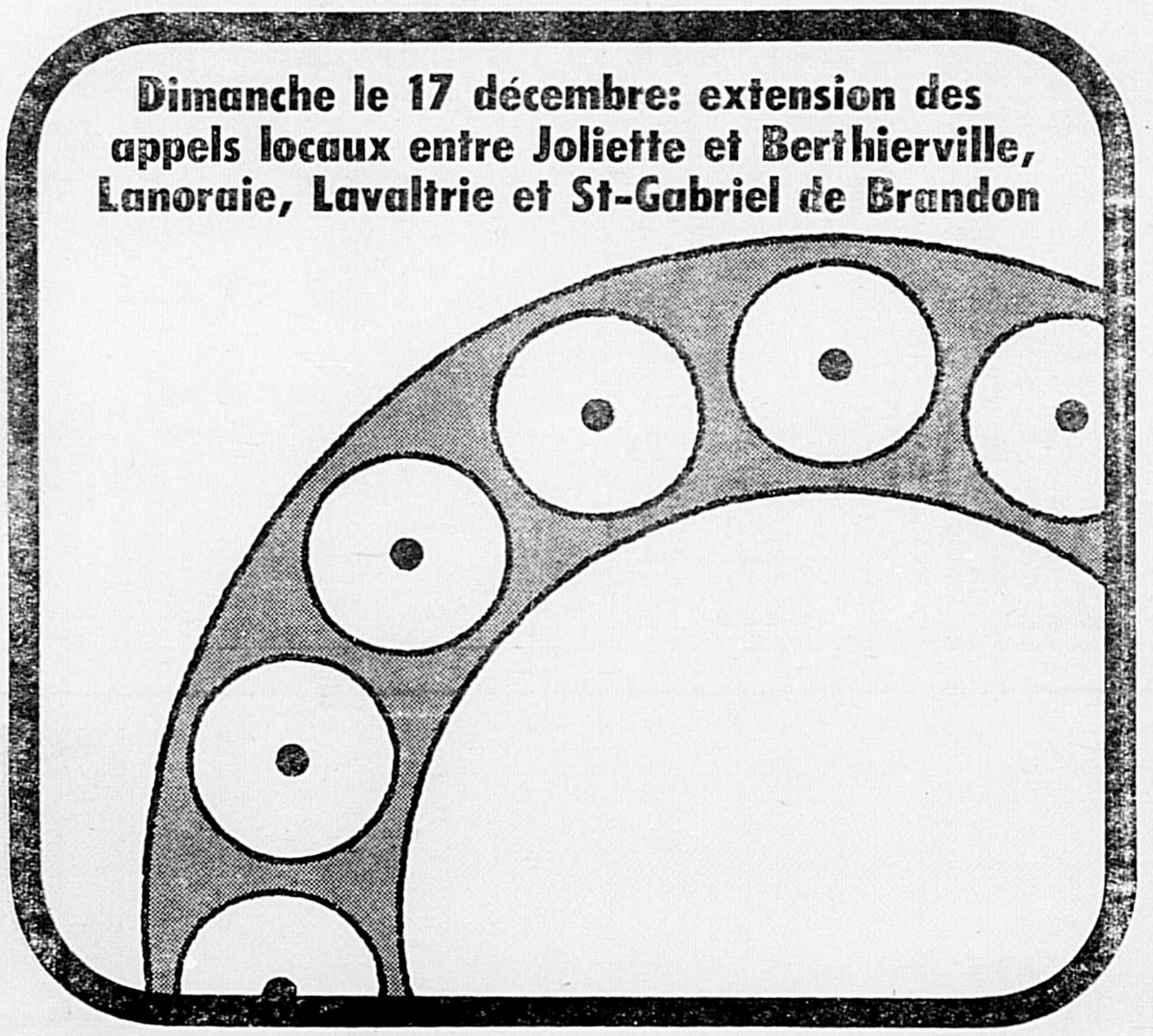
A M. René Tellier, (1926-28) du 82e cours, à l'occasion du décès de son père, M. Pierre Tellier, inhumé à Ste-Elisabeth samedi, 9 décembre.

A M. l'abbé Gérard Boisjoly, ptre, vicaire à St-Cuthbert (1938-42), du 91e c. professeur au séminaire de 1947 à 49, à l'occasion du décès de sa mère, Mme William Boisjoly, inhumée samedi le 9 décembre à Lanoraie.

A ces familles en deuil, nous présentons nos sincères condoléances.

Père André Doucet, c.s.v.
Archiviste

Dimanche le 17 décembre: extension des appels locaux entre Joliette et Berthierville, Lanoraie, Lavaltrie et St-Gabriel de Brandon



PAS DE FRAIS D'INTERURBAIN POUR CES APPELS

A compter de dimanche, le 17 décembre, les frais d'appel interurbain seront éliminés quand vous téléphonerez de Joliette à Berthierville, Lanoraie, Lavaltrie et St-Gabriel-de-Brandon.

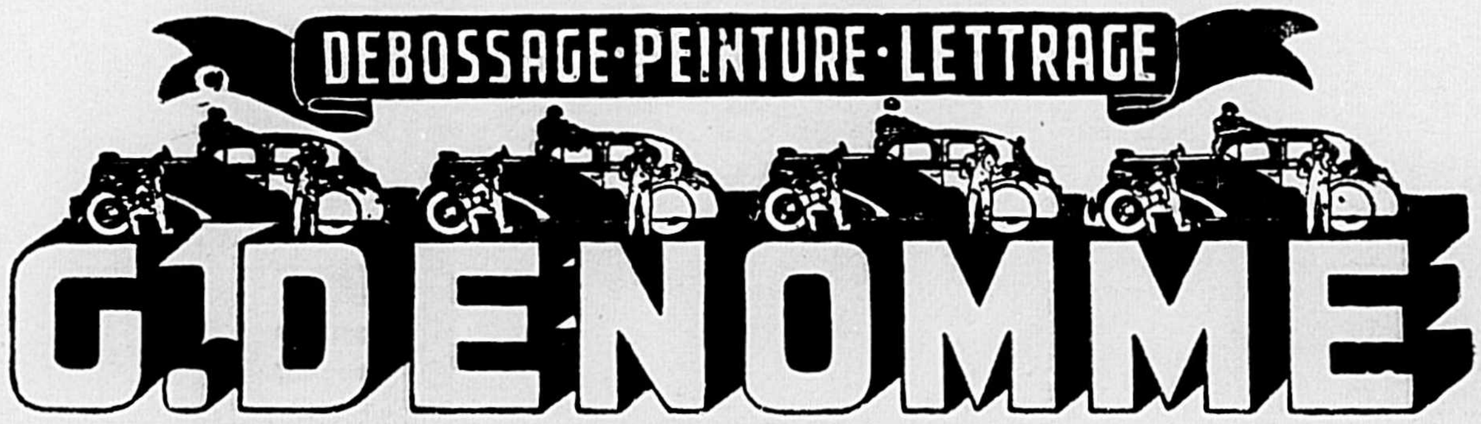
Pour loger un appel, c'est simple: composez chacun **des sept chiffres** du numéro désiré, tel qu'inscrit dans votre nouvel annuaire.

Mais ce nouveau service nécessite le changement de certains numéros de téléphone de Bell Canada. Pour le Service des Renseignements, signalez 411 et pour le Service des Réparations, 4104.

C'est le moment choisi pour mettre à jour la liste de vos appels fréquents. Pourquoi ne les écririez-vous pas dans le Carnet Personnel que nous vous offrons à titre fracieux. Appelez notre bureau d'affaires à 756-4501 et demandez votre exemplaire gratuit.

Bell Canada

EN CAS D'ACCIDENT



LETTRAGE DE CAMION
ENSEIGNES NEON

167, St-Charles-Borromée, N. 756-4150 Joliette

Je l'ai vu dans... **L'Action** POPULAIRE

HORAIRE DE LA TV

CBFT CANAL 2 — CFTM CANAL 10

SAMEDI, LE 16 DEC.

9.10—*Aujourd'hui à CBFT*
9.15—Cours universitaires Géographie économique
10.00—Cours universitaires: Civilisation romaine
10.45—Cours universitaires: littérature française
11.30—Tour de terre
12.00—Pépinot
12.30—Histoire d'une ville
1.00—Tennis
1.45—Les quatre saisons
2.00—Elles
3.00—Cinéma
4.30—Images en tête
6.30—Téléjournal
6.35—Langue vivante
7.00—Perdus dans l'espace
8.00—Cher oncle Bill
8.30—La soirée du hockey
10.15—Les couche-tard
10.45—Téléjournal
11.00—Nouvelles du sport
11.15—Cinéma

DIMANCHE, LE 17 DEC.

9.10—Aujourd'hui à CBFT
9.15—Cours universitaires: Sciences religieuses
10.00—Cours universitaires: Initiation aux mathématiques modernes
10.45—Cours universitaire: Introduction à la psychologie scientifique
11.30—Le jour du Seigneur
12.30—Lectures pour tous
1.00—Panorama religieux
1.30—Football américain
4.00—Echos du sport
4.30—Les travaux et les jours
5.00—A la recherche d'un dialogue
5.30—L'heure des quilles
6.30—Téléjournal
6.35—Atome et galaxies
7.00—Walt Disney présente
8.00—Les beaux dimanches
10.00—Vivre en ce pays
10.30—L'envers des hommes
11.00—Téléjournal
11.15—Sport-dimanche
11.30—D'hier à demain

LUNDI, LE 18 DECEMBRE

9.55—Aujourd'hui CBFT
10.00—Le roman de la science
10.30—Monsieur Surprise présente:
10.45—La souris verte
11.00—Le corsaire de la Reine
11.30—Long métrage
1.00—Téléjournal
1.15—Cinéfeuilleton
1.30—Long métrage
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino
4.30—Laboîte à surprise
5.00—Linus
5.30—Les hommes de l'espace
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Nouvelles sportives
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Jinny
8.00—Les belles histoires des pys d'En-Haut
9.00—Chapeau melon et bottes de cuir
10.00—Le sel de la semaine
11.00—Téléjournal
11.20—Supplément régional
11.30—Nouvelles du sport
11.35—Cinéma
1.15—Téléjournal

MARDI, LE 19 DECEMBRE

9.55—Aujourd'hui CBFT
10.00—Télévision scolaire
10.30—Poly
10.45—La souris verte
11.00—Histoires vraies
11.30—Long métrage
1.05—Téléjournal
1.15—Cinéfeuilleton
1.30—Long métrage
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino
4.30—La boîte à surprise
5.00—Les cadets de la forêt
5.30—La vie qui bat
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Nouvelles du sport
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Chevaliers du ciel
8.00—Commando du désert
8.30—A la seconde
9.00—Dossiers de l'Agence O.
10.00—Tirez u clair
11.00—Téléjournal
11.20—Supplément régional
11.25—Nouvelles du sport
11.35—Cinéma
1.15—Téléjournal

MERCREDI, LE 20 DEC.

9.55—Aujourd'hui CBFT
10.00—Le roman de la science
10.30—Monsieur Surprise présente
10.45—La souris verte
11.00—Trois étoiles
11.30—Long métrage
1.00—Téléjournal
1.15—Cinéfeuilleton
1.30—Long métrage
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino
4.30—La boîte à surprise
5.00—Robin Fusée
5.30—Uutraman
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Nouvelles du sport
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—A guichet fermé
8.00—D'Iberville
8.30—La soirée du hockey
10.15—Les Cailloux
10.45—Téléjournal
11.05—Supplément régional
11.15—Nouvelles du sport
11.20—Sauve qui peut
12.30—Téléjournal

JEUDI, LE 21 DECEMBRE

9.55—Aujourd'hui CBFT
10.00—Le roman de la science
10.30—Alain
10.45—La souris verte
11.00—Un coin de France
11.15—Chansons de Paris
11.30—Long métrage
1.05—Téléjournal
1.15—Cinéfeuilleton
1.30—Long métrage
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino
4.30—La boîte à surprise
5.00—Thierry la Fronde
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Nouvelles du sport
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Chevaliers du ciel
8.00—Commando du désert
8.30—A la seconde
9.00—Dossiers de l'Agence O.
10.00—Tirez u clair
11.00—Téléjournal
11.20—Supplément régional
11.25—Nouvelles du sport
11.35—Cinéma
1.15—Téléjournal

VENDREDI, LE 22 DEC.

9.55—Aujourd'hui CBFT
10.00—Le roman de la science
10.30—Monsieur Surprise présente
10.45—La souris verte
11.00—La grande aventure
11.30—Long métrage
1.05—Téléjournal
1.15—Cinéfeuilleton
1.30—Long métrage
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino
4.30—La boîte à surprise
5.00—Roquet belles oreilles
5.30—Skippy le Kangourou
6.00—Jeunesse oblige
6.25—Nouvelles du sport
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Age tendre
8.30—Premier choix
10.15—Canada Express
10.45—Les affaires de l'Etat
11.00—Téléjournal
11.20—Supplement regional
11.25—Nouvelles du sport
11.35—Cinéma
1.15—Téléjournal

SAMEDI, LE 16 DEC.

7.30—Musique
7.45—Métro-matin
8.45—Les p'tits bonshommes
9.00—Télé-bonbon
10.00—La cabane à Midas
11.00—La roulotte du gros Bill
12.00—L'homme à la carabine
12.30—Ciné-samedi
3.30—Les trois mousquetaires
4.00—Sur le matelas
5.00—Rampe sportive
5.30—C'est arrivé cette semaine
6.00—Terre des jeunes
7.00—Jeunesse d'auojourd'hui
8.00—Les arpents verts
8.30—Les grands spectacles
10.45—Dernière heure et météo
11.00—La ronde des sports
11.15—Cinéma
12.40—Dernière édition

DIMANCHE, LE 17 DEC.

9.30—Musique
10.00—Regard sur le monde
11.00—Bon dimanche
12.00—Nouvelle édition
12.30—Le coin du disque
1.00—Les hommes de l'avenir
1.30—Ciné-dimanche
3.15—CEQ
3.30—Sur la sellette
4.30—A communiquer
5.00—Télé-quilles
6.00—Caisse-boni
6.30—Music hall des jeunes
7.00—Le Virginien
8.30—Chansons à vendre
9.00—Sauve qui peut
10.00—Histoire d'une étoile
10.30—Au bout du monde
10.45—Dernière heure et meteo
11.00—La ronde des sports
11.15—Franc parler
12.15—Cinéma
1.45—Dernière édition

LUNDI, LE 18 DECEMBRE

7.15—Musique
7.30—Les p'tits bonshommes
7.45—Métro-matin
8.45—36-24-36
9.00—Toast et café
10.00—Voix de femmes
10.35—Leçons de beauté
10.45—L'école du bonheur
11.00—Voix de femmes
11.30—Eternel amour
12.00—Première édition
12.15—Ciné-roman
12.30—Ciné-midi
2.00—Ciné-lundi
3.30—Les deux font la paire
4.00—Fury
4.30—Zoo du capitaine Bonhomme
5.30—Super héros
6.00—Télé-Métro
6.40—Sports images
7.00—Dernière heure
7.15—Télé-métro
7.30—Au delà du réel
8.30—Ma sorcière bien-aimée
9.00—Lecoq et Fils
9.30—Formi... formidable
10.00—Les trois cloches
10.30—Venez donc chez moi
10.45—Dernière heure et météo
11.00—La ronde des sports
11.15—Cinéma
12.45—Dernière édition

MARDI, LE 19 DECEMBRE

7.15—Musique
7.30—Les p'tits bonshommes
7.45—Métro-matin
8.45—36-24-36
9.00—Toast et café
10.00—Voix de femmes
10.35—Leçons de beauté
10.45—L'école du bonheur
11.00—Voix de femmes
11.30—Eternel amour
12.00—Première édition
12.15—Ciné-roman
12.30—Ciné-midi
2.00—Ciné-mardi
3.30—A vous de jouer
4.00—Le comte de Monte-Cristo
4.30—Zoo du capitaine Bonnomme
5.30—Marine Boy
6.00—Télé-métro
6.50—Sports images
7.00—Dernière heure
7.15—Télé-métro
7.30—Le fugitif
8.30—Réal Giguère illimité
9.30—Le grande vallée
10.30—Deux pianos
10.45—En première page et météo
11.00—La ronde des sports
11.10—Cinéma
12.30—Dernière édition

JEUDI, LE 21 DECEMBRE

7.15—Musique
7.30—Les p'tits bonshommes
7.45—Métro-matin
8.45—36-24-36
9.00—Toast et café
10.00—Voix de femmes
10.35—Leçons de beauté
10.45—L'école du bonheur
11.00—Voix de femmes
11.30—Eternel amour
12.00—Première édition
12.15—Ciné-roman
12.30—Ciné-midi
2.00—Ciné-jeudi
3.30—A vous de jouer
4.00—Champion
4.30—Zoo du capitaine Bonhomme
5.30—La légende de Jesse James
6.00—Télé-métro
6.40—Sports images
7.00—Dernière heure
7.15—Télé-métro
7.30—Un peu, beaucoup
8.00—Mon martien favori
8.30—Cinéma
10.00—Secret bien gardé
10.30—Chez le père Gédéon
10.45—En première page et météo
11.00—La ronde des sports
11.10—Cinéma
12.40—Dernière édition

VENDREDI, LE 22 DEC.

7.15—Musique
7.30—Les p'tits bonshommes
7.45—Métro-matin
8.45—36-24-36
9.00—Toast et café
10.00—Voix de femmes
10.35—Leçons de beauté
10.45—L'école du bonheur
11.00—Voix de femmes
11.30—Eternel amour
12.00—Première édition
12.15—Ciné-roman
12.30—Ciné-midi
2.00—Ciné-vendredi
3.30—A vous de jouer
4.00—Fusée XL-5
4.30—Zoo du capitaine Bonhomme
5.30—Super héros
6.00—Télé-métro
6.50—Sports images
7.00—Dernière heure
7.15—Télé-métro
7.30—En première
9.15—L'école du bonheur
9.30—Adam ou Eve
10.00—Monsieur Banco
10.30—Toute la ville en parle
10.45—En première page et météo
11.00—La ronde des sports
11.10—Cinéma
12.40—Dernière édition

"Tous pour un" sur R. Wagner

A compter du 19 décembre, l'émission **Tous pour un,** que Radio-Canada présente chaque mardi soir à 22 heures, sera télévisée en couleur.

A partir du 19 décembre également, **Tous pour un** vous proposera la première d'une série de trois émissions sur l'oeuvre de Richard Wagner et sur l'homme qu'il fut. Compositeur et dramaturge, Wagner, né à Leipzig (Allemagne), en 1813, a tourné résolument le dos à l'esthétique théâtrale de son temps et s'est efforcé de réaliser la synthèse des arts sous l'égide de la musique. Etant son propre librettisme, il a mis au premier plan le sujet de ses drames scéniques, dont les poèmes, la musique, la mise en scène doivent concourir à exprimer le contenu "purement humain"; les conditions psychologiques dans lesquelles le spectateur est plongé, du fait de l'acoustique, de la perspective du théâtre, de l'éloignement dans le temps et dans l'espace des représentations, favorisent sa réceptivité.

Parmi les principales oeuvres de Richard Wagner, rappelons quelques titres: **Le vaisseau fantôme, Les maîtres chanteurs** et **Parsifal.** Outre ses nombreuses oeuvres musicales, Wagner a laissé des **Ecrits littéraires, philosophiques et theoriques.** Le célèbre musicien allemand est aussi celui qui a créé le hautbois alto et qui a introduit à l'orchestre la trompette-basse et la famille des tubas.

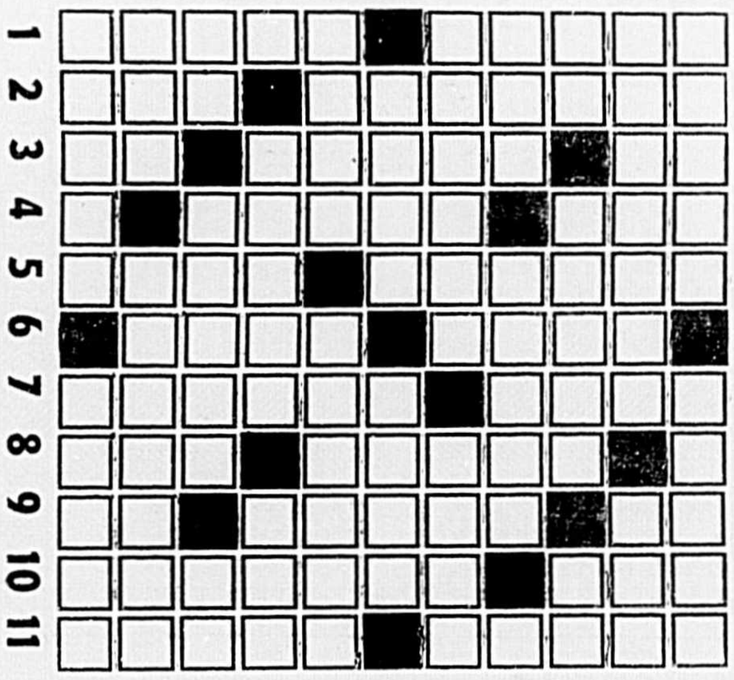
Sur ce, l'animateur de **Tous pour un,** Jacques Fauteux, Guy Ferron (appels à tous), le réalisateur, Alex Page, l'auteur des textes et le recherchiste de la série sur Wagner, Jean Sarrazin et le docteur Céril Gendron, le superviseur Pierre Petel, enfin toute l'équipe vous donne rendez-vous mardi, à la première émission en couleur de **Tous pour un.**

UTILISEZ DES TIMBRES DE NOËL



Combattez la tuberculose et les autres maladies respiratoires

Mots croisés de l'Action populaire



HORIZONTALEMENT

1—Allure du cheval. — Petits amas d'eau dormante.
2—Epoque. — Partie de la fleur.
3—De la gamme. — Audacieux, hardi. — Consonnes doublées.
4—Religieux non-prêtre. — Tesson.
5—Souci, embarras. — Enlève les germes des graines.
6—Du verbe "haïr". — Pièce de bois soutenant une construction.
7—Ce qui est contenu dans un écrit. — Qui se fait sans effort.
8—Possèdent. — Peu grave.
9—Article défini. — Prénom féminin. — Arbre toujours vert.
10—Opiniâtre. — Petite prairie.
11—Crânes. — Vanter.

VERTICALEMENT

1—S'implanta. — Cheville de bois.
2—Mesure. — Du Rhin.
3—Article défini. — Du verbe "fier". — Consonnes doubles.
4—Utile pour écrire sur le tableau. — Venue au monde.
5—Celui qui a engendré un ou plusieurs enfants. — Qui arrivent tout à coup.
6—Qui présente une tare. — Prénom masculin.
7—Manière d'agir. — La nativité de Jésus.
8—Habitant. — Métal.
9—D'un verbe gai. — Manière de vivre. — Du verbe "pouvoir".
10—Qui sont opposés à quelque chose. — Colère.
11—Du verbe "sentir". — Lieu destiné au supplice des damnés.

Les Editions SERGE

Solution du problème de la semaine dernière

HORIZONTALEMENT

1—CRIME LAIDE
2—LIME RINCES
3—ETAGERES SS
4—REGIR RENEE
5—IRES — SORS
6—AN SOI UT
7—ARES ISAR
8—VERTE SERVE
9—EN ARMURIER
10—REAGIE ECUS
11—ESTEE CRETE

VERTICALEMENT

1—CLERC AVERE
2—RITE ARENES
3—IMAGINER
4—MEGIR STAGE
5—ERES ERIE
6—RR SOI ME
7—LIER ISSU
8—ANSES AERER
9—IC NOURRICE
10—DESERT VEUT
11—ESSES PERSE

Pour rendre service aux amateurs de films télédiffusés

CINÉ-SÉLECTION

EXPLICATIONS

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le dernier tiret. A la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (e) enfants; (a) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

CANAL 2

VENDREDI, 15 DECEMBRE

11 h. 30 a.m. — MATCH CONTRE LA MORT (5) — Fr. Film policier avec Antonella Lualdi et Gérard Blain. — Deux époux qui sont sur le point de gagner une fortune se font kidnapper leur fils. — Sujet ingénieux. Bon suspense. — Camaraderie et solidarité. Légèretés.
1 h. 30 — PATROUILLE DE CHOC (4) — Fr. Drame de guerre avec Jean Pontoizeau et Maurice Vilbesset. — Une unité française est chargée de dégager un poste durant la guerre d'Indochine. — Vérité et dépouillement. Intensité dramatique. Interprétation solide. — Esprit d'humanité.
8 h. 30 — RENDEZ-VOUS AVEC UNE OMBRE (4)— E.U. Drame policier avec Tony Curtis et Gilbert Roland. — Un homme recherche l'assassin d'un prêtre. — Construction dramatique solide. Réalisation et interprétation de qualité. — Film humain. Perspective morale juste.
11 h. 35 — POURQUOI PARIS (6) — Fr. Comédie dramatique avec Monique Bertho et Charles Aznavour. — A Paris, une jeune Belge va de désillusion en désillusion. — Scénario mince et banal. Numéros de chant quelconques. — Vie libre. Plaisanteries de mauvais goût.

SAMEDI, 16 DECEMBRE

3 h. — CASABLANCA, NID D'ESPIONS (6) — Fr. Drame d'espionnage avec Sara Montiel et Maurice Ronet. — Une jeune fille s'éprend d'un agent qu'elle est chargée de démasquer. — Très conventionnel. Nombreux anachronismes. Mise en images à peine convenable. — Liaisons, meurtre non justifiable.
11 h. 15 — LA VIERGE DU NUREMBERG (6) — It. Drame d'honneur — Une femme soupçonne son mari d'être un meurtrier sadique. — Accumulation ridicule d'effets horribles. — Eléments de sadisme présentés avec insistance.

LUNDI, LE 18 DECEMBRE

11 h. 30 a.m. — PENSION JONAS (6) — Fr. Comédie burlesque avec Pierre Larquey et Irène Bonheur. Un clochard a élu domicile dans le ventre d'une baleine de musée. — Scénario incohérent. Ensemble anodin. (a)
1 h. 30 — LE SONGE DE BUTTERFLY (5) — It. Drame musical. Une cantatrice italienne vit le drame sentimental de "Madame Butterfly". — Nombreux intermèdes musicaux. Réalisation inégale. Liaison non désapprouvée.
11 h. 35 — L'ASSASSIN VIENDRA CE SOIR (6) — Fr. Drame policier avec François Deguelt et Renée Cosima. — La police enquête sur l'assassinat d'un savant. — Réalisation moyenne. Confus. — Atmosphère de brutalités.

MARDI, LE 19 DECEMBRE

11 h. 30 a.m. — ARSENE LUPIN CONTRE ARSENE LUPIN (3) — Fr. Comédie policière avec Jean-Claude Brialy et Jean-Pierre Cassel. — Les deux fils d'Arsène Lupin entreprennent de continuer la carrière de leur père. Grande maitrise technique. Humour constant. Liaisons dans un contexte fantaisiste.
1 h. 30 — ANGELITO (5) — Esp. Mélodrame. Après de nombreuses aventures, un orphelin est finalement adopté par une dame très riche. Conte simpliste. Mélodramatique. Réalisation conventionnelle. Bons sentiments. (e)
11 h. 35 — CORPS SANS AMES (3) — It. Drame psychologique. — Une vedette de cinéma aspire en vain à jouer de grands rôles. — Style dépouillé et vigoureux. Remarquable photographie. — Ambiance pessimiste. Liaison. Scène sensuelle.

MERCREDI, LE 20 DECEMBRE

11 h. 30 a.m. — L'ASSASSIN CONNAIT LA MUSIQUE (5) — Fr. Comédie policière avec Paul Meurisse et Maria Schell. Pour trouver le calme nécessaire à son inspiration, un musicien commet plusieurs meurtres. Mise en scène honnête. Bons moments. — Mariage ridiculisé. Liaison. Images suggestives.
1 h. 30 — JEU DANGEREUX (4) — E.U. Comédie satirique avec Jack Benny et Carole Lombard. Pendant la guerre, une troupe d'acteurs polonais réussit à mystifier les Allemands. Mise en scène habile. Rythme rapide. Plusieurs gags excellents. Comportements répréhensibles.

JEUDI, LE 21 DECEMBRE

11 h. 30 a.m. — LA PENDULE A SALOMON (4) — Fr. Film social avec Daniel Ivernel et Charles Moulin. — La vie d'un charpentier, membre d'une confrérie artisanale, soucieux de l'ouvrage bien fait. Film intéressant, bien réalisé. Valeur documentaire. — Fraternité. Amour du métier.
1 h. 30 — NOEL AU CAMP 119 (5) — It. Comédie. — Quelques Italiens, prisonniers dans un camp en Californie, évoquent leurs souvenirs. — Réalisation simple mais alerte. Folklore bien rendu. — Sujet traité avec tact et discrétion. (a)

CANAL 10

VENDREDI, 15 DECEMBRE

12 h.30 — SERVICE DE NUIT (4) — Fr. Comédie avec Gaby Morlay et Jacques Dumesnil. — Grâce aux manoeuvres de la téléphoniste d'un village, maints problèmes sont solutionnés. — Scénario bien construit. Réalisation limpide. — Ensemble positif. Aventure extra-conjugale.
2 h. — NOUVELLE-ORLEANS (5) — E.U. Comédie musicale avec Arturo de Cordova et Dorothy Patrick. — En 1917, un tenancier de cabaret a des difficultés à faire accepter la musique de jazz. — Réalisation intéressante. Musique entraînante de Louis Armstrong. Milieu de clubs de nuit.
7 h. 30 — A FEU ET A SANG (5) — E.U. Western avec Audie Murphy et Beverly Tyler. — Sous l'influence d'une jeune fille, un bandit décide de s'amender. — Moyen. Beaux paysages. — Présentation sympathique d'un bandit. Libertés.
11 h. 15 — LA PRINCESSE DE CLEVES (3) — Fr. Drame psychologique avec Marina Vlady et Jean Marais. — Une jeune princesse, troublée par un amour impossible, demande à son mari de l'éloigner de la légant et raffiné. Excellente reconstitution d'époque.— Fidélité conjugale (a)

SAMEDI, 16 DECEMBRE

12 h. 30 — ZORRO, LE DIABLE NOIR (6) — E.U. Western — Sous le costume de Zorro, un jeune avocat vient défendre des fermiers opprimés. — Conventionnel et simpliste. Mouvementé. — Bravoure. Violences (a)
1 h. 45 — MA POMME (5) — Fr. Comédie avec Maurice Chevalier et Sophie Desmarets. — Un clochard expérimente la vie de milliardaire avant de retourner à son petit bonheur. — Réalisation correcte. Ausant — Moeurs volages.
8 h. 30 — LES LIAISONS SECRETES (5) — E.U. Comédie de moeurs avec Kirk Douglas et Kim Novak. —Un architecte devient l'amant d'une voisine — Scénario artificiel. Mise en scène somptueuse — Epilogue positif. Liaison présentée avec sympathie.
11 h. 15 — AU COEUR DE LA NUIT (5) — G.B. Film fantastique — Les invités d'une soirée racontent tour à tour une étrange aventure. — Un classique du genre. Climat d'angoisse bien créé. Photographie et interprétation excellentes. — Scènes impressionnantes.

DIMANCHE, LE 17 DECEMBRE

1 h. 30 — SERGIL ET LE DICTATEUR (5) — Fr. Comédie policière avec Paul Meurisse et Liliane Bert. Un inspecteur est chargé de la sécurité d'un dictateur sud-américain. — Scénario invraisemblable. Peu intéressant. — Légèretés dans un contexte badin.
12 h. 15 (soir) — LA CHATTE SAUVAGE (5) — Esp. Drame sentimental. — La fille d'un régisseur s'éprend d'un aventurier. — Emphatique. Sujet conventionnel. Prises de vue pittoresques. — Scènes passionnées.

LUNDI, LE 18 DECEMBRE

11 h. 30 a.m. — LES DEUX GOSSES (5) — It. Mélodrame. — Un enfant volé grandit dans un contexte misérable. — Mélo languissant bourré de poncifs. Partage très net entre le bien et le mal. Liaisons.
12 h. 30 — PREMIER BAL (4) — Fr. Drame sentimental avec Maria Déa et Fernand Ledoux. — Deux soeurs s'éprennent du même homme. — Poésie et fantaisie. Mise en scène soignée. Ensemble positif. Situations délicates.
2 h. — MON AMI SAINFOIN (5) — Fr. Comédie avec Pierre Blanchard et Sophie Desmarets. — Les aventures cocasses d'un jeune couple en voyage de noces. Comédie aimable. Beaux paysages. Bons acteurs. — Eléments délicats.
11 h. 15 — LIANE, LA SAUVAGEONNE (5) — All. Film d'aventures. Une jeune fille blanche a grandi parmi des indigènes. Scénario dénué d'intérêt. Beaux décors en couleurs. Images osées dans un cadre de faux exotisme.

MARDI, LE 19 DECEMBRE

12 h. 30 — EMILE L'AFRICAIN (5) — Fr. Comédie avec Fernandel et Noëlle Norman. — Séparé de sa femme, un homme tente de revoir sa fille qui doit se marier. Sujet mince. Réalisation moyenne. Humour. — Situations risquées dans un contexte fantaisiste.
2 h. — SANGAREE (6) — E.U. Drame d'aventures avec Fernando Lamas et Arlene Dahl. Une jeune femme entre en conflit avec un médecin chargé d'exécuter les dernières volontés de son père. — Conventionnel. Laborieux. — Eléments positifs. Fourberies et rixes sauvages.
11 h. 15 — UN AMI VIENDRA CE SOIR (4) — Fr. Drame avec Michel Simon et Madeleine Sologne. Episode de la guerre dans un asile d'aliénés où se sont réfugiés des résistants. Bonne réalisation. — Liaison. Tenues sommaires.

MERCREDI, LE 20 DECEMBRE

12 h. 30 — TARASS-BOULDA (5) — Fr. Drame avec Harry Bour et Danielle Darrieux. Un cosaque passe à l'ennemi pour revoir la jeune fille dont il s'est épris. — Bonne reconstitution. Mouvementé. Meurtre.
2 h. — L'ILLUSTRE MAURIN (5) — Fr. Comédie dramatique avec Berval et Aquistapace. Un homme essaie de ramener son fils naturel dans le droit chemin. Beaux paysages. — Propos lestes.
11 h. 15 — TRIPOLI (5) — E.U. Film d'aventures avec John Payne et Maureen O'Hara. — En 1805, un lieutenant des fusiliers-marins des Etats-Unis est chargé de mener une expédition punitive contre les pirates barbaresques. — Du déjà-vu. Longueurs. — Courage et patriotisme. Légèretés. (a)

JEUDI, LE 21 DECEMBRE

12 h. 30 — TANT QUE JE VIVRAI (5) — Fr. Comédie sentimentale avec Edwidge Feuillère et Jacques Berthier. — Un jeune tuberculeux rencontre une aventurière dont il s'éprend. — Réalisation correcte mais peu convaincante. — Situations irrégulières discrètement traitées.
2 h. — LA FLEUR MAUDITE (5) — Arg. Mélodrame musical. — Un pianiste virtuose devient amoureux d'une femme atteinte de démence. — Romanesque et compliqué. Bons passages musicaux. Interprétation juste. — Situations délicates.
8 h. 30 — POLICE JUDICIAIRE (4) — Fr. Drame policier avec Anne Vernon et Henri Vilbert. Le déroulement d'un enquête à propos d'un double crime. — Intéressant et bien construit. Caractère d'authenticité. — Conscience professionnelle des policiers. Personnages tarés.
11 h. 15 — LE SOUFFLE SAUVAGE (4) — E.U. Film d'aventures avec Gary Cooper et Barbara Stanwyck. — Un prospecteur de pétrole entre en lutte avec des bandits. Réalisation soignée. Beaucoup d'ambiance. Meurtre. Attitudes provocantes.

La province n'est pas oubliée dans le "Concours 28 jours"

Février est un mois bien triste si l'on s'en tient au climat. Pourtant, il se trouve fébrilement attendu par les jeunes, car il leur ramène le "Concours 28 jours" des émissions de **Jeunesse oblige** à la télévision de Radio-Canada.

Ce concours va fêter son quatrième anniversaire et, tout en gardant les mêmes principes de base que ses devanciers, présentera un caractère assez inédit. Les deux principales modifications ont trait aux catégories du concours et aux prix que se mériteront les divers gagnants de ces catégories.

Il n'y a maintenant plus que 4 catégories: deux "en personne" et deux "par la poste". S'il est évident qu'il ne peut être question d'éliminatoires pour les catégories "par la poste", par contre elles existeront dans les deux premières.

Ces catégories "en personne" sont celles des INTERPRETES (garçons et filles) et des AUTEURS-INTERPRETES (également garçons et filles). "Par la poste", les jeunes tenteront leur chance dans le concours de photographie et celui des bandes dessinées.

Ce dernier choix est le plus nouveau de tous. Il ne s'agit pas de concevoir et de réaliser une bande dessinée mais plus précisément d'écrire un texte (dialogué) pouvant aller à l'intérieur d'une bande originale qui paraîtra dans la grande majorité des quotidiens et hebdomadaires. Ce dialogue devra être transcrit dans les "bulles" apparaissant au-dessus des personnages.

Quant au concours de photographies, il admettra aussi bien les envois "en noir et blanc" ou "en couleur".

Pour les deux catégories, les concurrents peuvent participer autant de fois qu'ils désirent à condition que leurs envois parviennent à Radio-Canada avant le 20 février 1968.

Les résultats, dans ces deux catégories, seront proclamés le mercredi 28 février au cours de l'émission de Michel Thahan, **les Copains d'abord.**

Place à la province

Par contre, comme nous l'avons déjà dit plus haut, des éliminatoires auront lieu en ce qui concerne les deux catégories "en personne". Pour ne léser aucune région et pour permettre à tous les jeunes de s'exprimer, les promoteurs du concours ont décidé de quadriller le territoire en dix zones, à l'intérieur desquelles on procédera à un premier tri avant de désigner les lauréats qui les représenteront lors des épreuves finales télévisées.

Ainsi de Winnipeg à Moncton en passant par l'Ontario et tous les recoins de la Belle province, chaque jeune pourra tenter sa chance. Les qualifications pour les finales s'effectuant à l'intérieur des zones, aucun centre (et Montréal en particulier) ne sera favorisé par rapport aux autres.

Les finalistes se produiront durant le mois de février, au **Club des Jnobs** pour les interpètes et à **Quand passe la chanson** pour les auteurs- interprètes. Enfin, les ultimes gagnants (deux garçons et deux filles dans chaque catégorie) se départageront au **Club des Jnobs** du 26 février à **Quand passe la chanson** du 29 février.

Direction la Martinique

Ces huit super-finalistes ainsi que le gagnant du concours de photographies et celui de la bande dessinée se mériteront les prix.

A l'encontre des autres années, il ne s'agira pas d'une somme d'argent mais de quelque chose de plus formidable: dix jours de vacances à la Martinique, durant le mois d'avril, avec comme guide, le meilleur qui puisse exister, le P. Ambroise Lafortune.

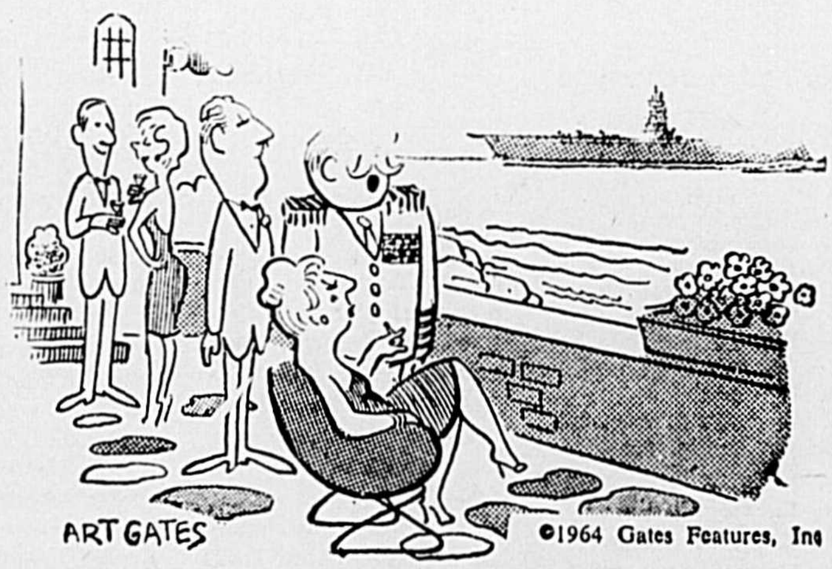
Donc, si vous rêvez de soleil, de bains de mer, de joie de vivre et de découverte, il vous suffit d'avoir moins de 21 ans (condition indispensable de participation) et de... figurer parmi les dix lauréats du Concours 28 jours 1968.

Un buffet à la Place des Arts

Le service des relations publiques de la Place des Arts annonce qu'à compter de samedi le 9 décembre, un buffet froid sera à la disposition des habitués de ses trois salles.

Le buffet sera dressé au foyer principal de la Salle Wilfrid-Pelletier, c'est-à-dire au Piano Nobile, auquel le bar Pellan est immédiatement adjacent. Les spec-

(A suivre à la page 13)



"Pas pire chaloupe hein? J'en ai une semblable à mon chalet d'été!"

Saviez-vous qu'au Québec l'an dernier...

On a compté un total de 135,134 accidents de la route, répartis comme suit:

1,457 causant une perte de vie et plus;

27,631 sans perte de vie, mais causant des blessures à une personne et plus;

106,046 sans perte de vie ni blessure, mais avec des dommages excédant $100.

—Les accidents ont provoqué 1,717 morts, soit:
623 conducteurs
486 voyageurs
527 piétons
81 cyclistes

Parmi les 1,717 morts, 447 étaient des personnes âgées de moins de 16 ans, considérées comme enfants. Les enfants tués se répartissent comme suit:
9 conducteurs
26 voyageurs
287 piétons
55 cyclistes

—Il y eut 41,223 personnes blessées. La répartition s'établit comme suit:
12,679 conducteurs (31.0%)
18,293 passagers (44.3%)
8,398 piétons (20.3%)
1,853 cyclistes (4.4%)

—Un total de 239,256 conducteurs furent impliqués dans des accidents de la route:
220,944 hommes (92.3%)
18,312 dames (7.7%)

—Un véhicule sur six a été impliqué dans un accident.

—Les accidents mortels furent, plus fréquents en fin de semaine:

61 p. 100 (pertes de vie) sont survenus les vendredis, samedis et dimanches.

—Le mois de septembre a connu le plus grand nombre d'accidents mortels, soit 171 au total.

—Le mois de juillet fut celui du plus grand nombre de morts, soit 209.

—On a compté en moyenne:
5 pertes de vie par jour
113 blessés par jour
15 accidents par heure
Un décès toutes les 5 heures.

—On estime que 16,779,000,000 de milles furent parcourus.

On a compté 8.1 accidents par million de milles parcourus en moyenne.

—On a enregistré 8.1 accidents mortels par 100 millions de milles parcourus en moyenne.

—On a déploré en moyenne 10.2 décès par 100 millions de milles parcourus.

Durant la semaine canadienne de la Sécurité Routière, redoublons de prudence... Prévenons les accidents.

Ste-Emélie

(De Notre Correspondant)

NOUVEAUX MARGUILLIERS

Dimanche dernier, le 10 décembre, avait lieu l'élection de deux marguilliers en remplacement de MM. Viateur Robillard et Roger Beaudoin dont le sort marqua la fin de leur mandat; ont été élus sans aucune opposition MM. Louis Dumais et Wellie Arbour, pour un terme de trois ans. M. le curé présidait l'assemblée alors que Mlle Denise Thériault avait été élue comme secrétaire de l'assemblée; deux scrutateurs avaient aussi été choisis: MM. Joseph Lesage et Yvon Beaudoin. Reconnaissance à MM. Robillard et Beaudoin pour leur dévouement et leur prudence dans l'administration des biens de notre Fabrique. Félicitations à ces nouveaux marguilliers.

REUNION DE PARENTS

A la Salle du Couvent Val-Marie, avait lieu une réunion des parents des élèves des deux premières années. Sujets: la première confession, le sens du péché, le sens de l'Avent et de Noël; la soirée se passa surtout dans des échanges de vues sur tous ces sujets; soirée certainement fructueuse, parce que les parents, nombreux, participèrent activement à l'étude de ces sujets. La Rév. Soeur Françoise d'Amboise et M. le curé dirigèrent les discussions et répondirent aux questions des assistants.

DECES HETU

A l'hôpital St-Eusèbe de Joliette, le 30 novembre, décédait un des vieillards de notre village, M. Philibert Hétu, âgé de 82 ans, 3 mois, hospitalisé seulement depuis le 27 novembre après-midi, époux de feu Poméla Hétu; il était le fils de Alexis Hétu et de Nathalie Plouffe. Les funérailles ont eu lieu en l'église du Christ-Roi, le 2 décembre et l'inhumation au cimetière de Joliette. Il laisse dans le deuil: ses enfants: M. et Mme Georges Hétu (Yvette Forget) de Joliette, M. et Mme Roger Hétu (Yvonne Vincent) de St-Félix-de-Valois, Mme Vve Roméo Plouffe (Donalda Hétu) et Mme Jean-Paul Bourret (Rolande Hétu) de Montréal. Deux frères et belles-soeurs: M. et Mme Albert Hétu de St-Dominique du Rosaire, Abitibi, M. et Mme Moïse Hétu de Rivière des Prairies, Montréal. Deux soeurs Mme vve Wellie Lépine (Alma Hétu) de Terrebonne, Mme Vve Philippe Belleville (Antoinette Hétu) de Ste-Emélie. Il laisse ussi plusieurs petits-enfants.

Sincères sympathies à la famille éprouvée.

FILLES D'ISABELLE

Réunion le 19 décembre à St-Jean-de-Matha, ne pas oublier l'arbre de Noël.

St-Alexis

(De Notre Correspondant)

LACORDAIRE:

A la suite des soirées de la sobriété et récréative des Lacordaire qui ont eu lieu dernièrement l'occasion ne serait mieux choisi pour remercier ceux qui de près ou de loin ont contribué à leur réussite tout en attribuant à l'assistance nombreuse une grande part du succès. Cette journée qui précédait la semaine de la sobriété fut couronnée par six initiations et l'on a remis à quatre de nos membres un diplôme de 10 ans. Nous leur offrons donc nos félicitations puisqu'un citoyen sobre est un actif pour la société; le geste qu'ils accomplirent à une valeur inestimable. Lors de la seconde soirée Lacordaire vinrent s'ajouter au programme ordinaire quelques numéros de chant qui furent très appréciés et pour prendre connaissance de ces participants nommons Robert Ricard de St-Alexis, Mme Chevalier de Joliette, Nicole et Manon Sourdif de Crabtree. Pour ce qui est de ces dernières notons en passant que Nicole n'était pas à sa première présentation puisqu'elle s'est classé première à un concours chansonnier joliettain. S'il nous a été possible de l'avoir parmi nous et cela tout à fait gratuitement c'est dû à l'insistance de M. Olier Beaudoin, son oncle, envers qui nous sommes très reconnaissants. De nombreux prix de présence furent distribués à ces soirées aux donateurs de cadeaux autant de l'extérieur comme de la paroisse. A ceux qui se sont exécutés dans un numéro de chants, au public en général nous disons merci et bienvenue à nos activités.

Un membre du comité

SOUHAITS DE PROMPT RETABLISSEMENT:

A M. et Mme Saül Lapointe ainsi qu'à M. Hector Ricard, hospitalisés ces derniers temps, de la part du cercle Lacordaire de St-Alexis.

Un buffet à la...

(Suite de la page 12)

tateurs pourront s'y rendre et se faire servir dès la fin du spectacle et le foyer restera ouvert jusqu'à 1 h. du matin.

Le menu comprendra une agréable variété de charcuteries, pâtés en croûte, de campagne, de foie gras, saucissons et salamis divers, rillettes de porc et autres bonnes choses propres au plus satisfaisant medianoche. Les fromages les plus onctueux, les plus nobles et toujours à point feront suite à cette première assiette. La corbeille de fruits, les mendiants et le café de Java complèteront ce goûter. Le prix du couvert sera de $2.00. En outre, pour ceux chez qui de si bonnes choses ne vont pas quelque bon vin bien rouge et chambré ou blanc et très frais, le carafon de vin de Bourgogne et ou de Bordeaux sera servi moyennant un léger supplément, de même que toute autre boisson ou rafraîchissement.

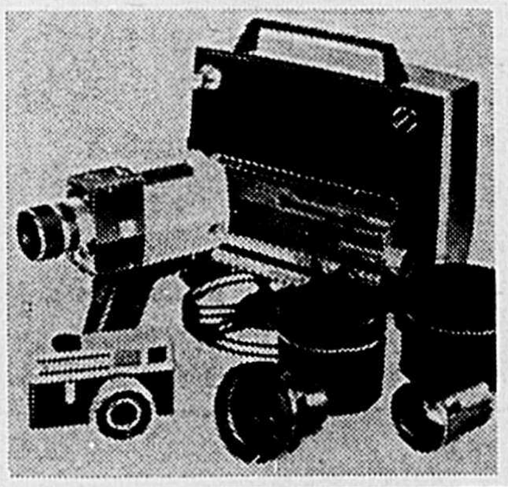
"C'est à titre d'expérience que la chose sera tentée et nous le faisons pour répondre aux voeux souvent exprimés par un grand nombre d'habitués de nos salles de spectacle", a dit le directeur général de la Place des Arts, M. Gérard Lamarche, en fournissant à la presse des précisions sur cette nouvelle. "Si cet essai démontre, a-t-il ajouté, que nous répondons ainsi à la demande générale, nous serons heureux par la suite de prendre les dispositions nécessaires pour faire servir un buffet froid du même genre dans les foyers de chacune de nos trois salles.

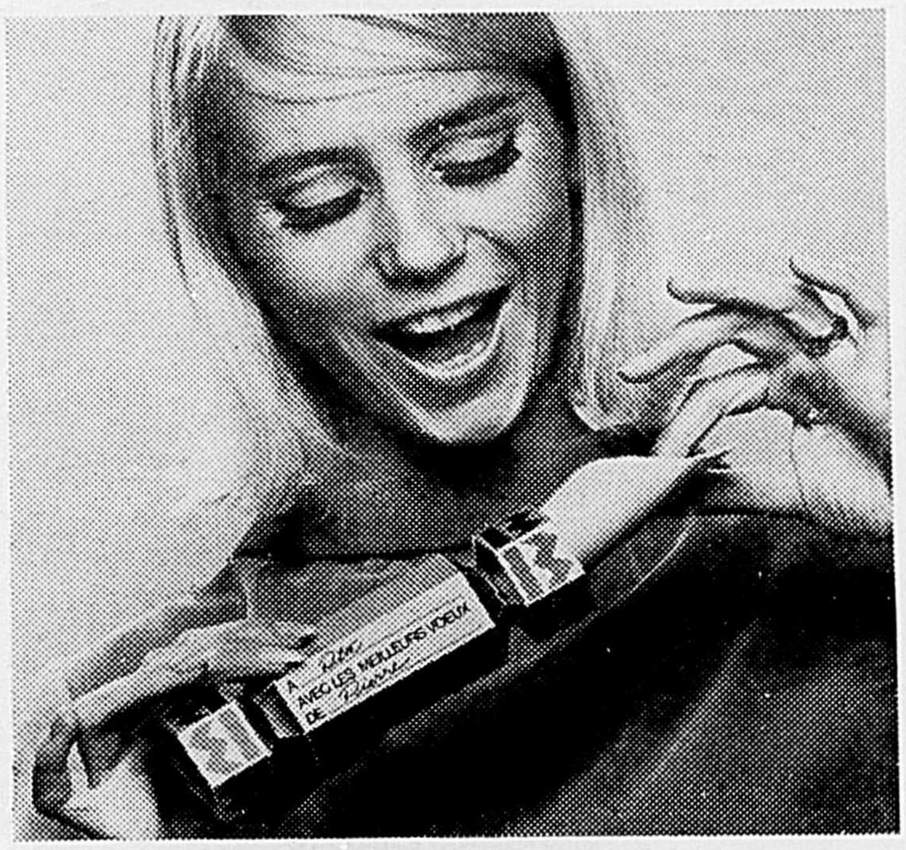
Grâce à de nouveau dispositifs électroniques, on vient de découvrir, tout au fond des mers, des pays étranges encore plus inaccessibles que les planètes, un monde incroyable avec ses plaines immenses et ses chaînes de montagnes plus hautes que les Alpes. Sélection du Reader's Digest de septembre note par exemple qu'en moyenne les profondeurs des abîmes sous-marins sont cinq fois plus grandes que la hauteur des continents au-dessus du niveau de la mer.

MATELAS - SOMMIERS - LITS CONTINENTAUX
Voyez
LE ROI DU REPOS
AU SOUS-SOL — CENTRE ELECTRONIQUE RAYMOND & DE SERRES
854, PAPINEAU — TEL. 756-4364 — JOLIETTE

Avez-vous pensé à vos

CARTES DE SOUHAITS ?
Nous avons un très beau choix,
il n'est pas trop tôt pour y penser.
L'ACTION POPULAIRE


Studio Laferrière Enrg.
EQUIPEMENT ELECTRONIQUE DES PLUS MODERNES
Photos d'enfants (couleur)
Spécialité: mariages (couleur ou noir et blanc)
Projecteur ciné et 35 mm, G.A.F. (Ansco) Ltée
24, ST-PIERRE TEL. 832-3266 L'EPIPHANIE

A la dernière minute...
un cadeau
qui offre plus d'intérêt.


A Noël offrez des certificats d'épargne 6%-six ans de la Banque de Montréal en enveloppe-cadeau
Vous ne payez que $7.35 pour un certificat qui vaudra $10 à son échéance, en 1973. Le taux simple de 6% représente un rendement de plus d'un tiers en six ans. A Noël, faites des heureux. Offrez des certificats d'épargne de la Banque de Montréal, présentés dans de jolis empaquetages de Noël en forme de "papillote". Toute succursale de la B de M vous les fournira gratis.
Banque de Montréal
La Première Banque au Canada
Succursale de Joliette: J. C. P. E. BASTIEN, gérant

St-Norbert

(par Marguerite)

NOUVEAUX MARGUILLIERS:

MM. Orian Roch et Marcel Lapointe ont été élus marguilliers, en remplacement de MM. Donatien Lafrenière et Guy Dauphin. Nos remerciements à ceux qui partent et sincères félicitations à ceux qui les remplacent.

POUR NOS VIEILLARDS:

Pourquoi les personnes âgées de notre paroisse doivent-elles s'exiler à Berthier, St-Félix ou Joliette? N'y aurait-il pas lieu d'étudier le projet d'un foyer pour personnes âgées à St-Norbert, alors que les municipalités environnantes ont le leur? A vous de faire pression sur nos édiles munipaux pour qu'on étudie au plus tôt la possibilité de créer chez nous, une maison où nos vieillards pourront terminer leurs jours sans connaître le déracinement... Voyons-y! Ça presse!

FONDS DE DEFENSE PROFESSIONNELLE:

Chaque membre de l'U.C.C. et les volontaires sont invités à débourser $15. en plus de leur cotisation régulière afin de constituer un fonds de défense professionnelle pour sauvegarder nos droits de cultivateurs de la province de Québec.

STATIONNEMENT INTERDIT:

Quelques citoyens ne semblent pas savoir qu'il est défendu de stationner sur un pont. Attention aux intéressés.

SKI-DOO:

Aurons-nous notre club de ski-doo à St-Norbert, Réjean Laporte? Pourquoi pas? Il y a tellement de gens qui y participeraient et ce serait enthousiasmant pour nos jeunes, n'est-ce pas?

BOUCHER A DOMICILE:

Savez-vous que M. François Lambert a été 43 ans au service des gens de notre municipalité. Beau temps, mauvais temps il était là pour nous servir. Ça c'est ce que l'on appelle de la bonne vieille souche. Il doit nous quitter au Jour de l'An. Il mérite tous nos remerciements et nos félicitations pour son grand dévouement à nous servir.

PATINOIRE:

Ça s'en vient les jeunes. Le nivellage, les bandes, le système d'éclairage sont choses du passé. Des félicitations à ceux qui donnent de leurs temps et de leurs sueurs pour le bien de la communauté de St-Norbert.

DECORATIONS DE NOEL:

Que ferons-nous pour donner à notre municipalité un beau cachet de fête. Aurons-nous notre sapin traditionnel, notre couronne à la porte? L'extérieur est magnifique, mais n'oublions pas le vrai sens de Noël, la venue de l'Enfant-Dieu. Préparons nos coeurs à le bien recevoir, décorons nos âmes de vertus par la charité et l'amour de Dieu et du prochain.

ANNIVERSAIRES:

Le 5 décembre dernier, c'était la fête de Mme Marie-Rose Frappier. Heureux anniversaire, Marie-Rose nous vous souhaitons bien du bonheur. En ce 13, de décembre nous fêtons la fête du jeune et gentil Jacques Laporte. Il a huit ans bien comptés. C'est bien ça Jacques. Chantal sait tout pas vrai.

MALADE:

Mme Viateur Rocheleau de Ville St-Gabriel est sortie dernièrement de l'hôpital. Elle est en ce moment en convalescence chez M. et Mme Emilien Rocheleau de St-Norbert. Nous lui souhaitons prompt rétablissement.

ERRATA:

Il y a eu méprise entre l'AFEAS et le cercle des Fermières depuis quelques semaines dans le courrier. Nous nous excusons, il ne faut pas confondre l'AFEAS et le cercle des Fermières sont deux associations distingues, différentes

VISITEURS:

Mlle Guyanne Gauthier de Ville d'Anjou passa la fin de semaine chez Mme Racine Bienvenue à St-Norbert. De même, M. et Mme Maurice Gauthier et M. et Mme Dominique Demers et leur fille Manon de Montréal étaient de passage dans notre paroisse dimanche dernier. Revenez nous souvent ça nous fait plaisir de vous recevoir.

REMERCIEMENTS:

Les loisirs remercient le conseil municipal pour l'octroi et la préparation du terrain de la patinoire. Des félicitations spécialement à MM. Gilles Robillard, Georges Poulette, Gérald Coulombe, Jean-Léon Néron, André Rocheleau et Armand Coulombe pour leur dévouement remarquable pour l'organisation matérielle de la patinoire. Ils méritent nos remerciements pour ce qu'ils font pour nos jeunes. Merci également aux jeunes qui savent apprécier ce que les autres font pour eux et qui ont aidé les organisateurs.

SOIREE DU 25 NOV.:

A notre soirée des loisirs, à l'occasion de la Ste-Catherine plus de 135 jeunes et moins jeunes participèrent à la fête. Ce fut un succès au point de vue de l'organisation de la soirée. Nos adolescents et adolescentes passèrent une agréable soirée avec "Les Mercenaires" endiablés. Les décorations étaient splendides. A la prochaine les jeunes, allez-y ça promet!

CATECHESE:

Le 5 décembre, une vingtaine de parents ont répondu à l'invitation de Mme F. Laporte, institutrice de 2e année afin de préparer la célébration de la confession communautaire qui aurait lieu le 22 décembre en notre église paroissiale. Mme Laporte a aussi profité de l'occasion pour expliquer aux parents la méthode Cuisenaire. Félicitations Mme Laporte pour votre grand dévouement.

RETOUR:

Nous apprenons que Sr Yvonne Ledoux est sortie de l'hôpital de Ste-Anne de Lachine. Nous sommes heureux de la voir revenir au milieu de nous.

ACCIDENT:

L'autobus scolaire de St-Norbert conduit par M. André Rocheleau a eu un accrochage, dans le rang Sud, avec le camion de M. Marcellin Marcoux. La cause de l'accident est dû aux phares éblouissants du camion qui aveugle le chauffeur.

FERMIERES:

Quinze personnes ont suivi le cours couture chez Mme William Dubeau. Toutes celles qui ont suivi le cours en sont enchantées. Merci aux organisatrices et à la technicienne qui a donné le cours avec brio.

FELICITATIONS:

Félicitations Gilles Houde pour la belle décoration que tu as placée sur le devont de ta maison, et ton beau sapin garni de lumières étincelantes c'est magnifique.

AIDEZ VOTRE CORRESPONDANTE!

La collaboration de tous est nécessaire pour rendre le courrier de St-Norbert le plus intéressant possible. — Veuillez communiquer toute nouvelle susceptible de paraître dans le journal à 836-3914.

St-Calixte

(De Notre Correspondant)

BAPTEME

RIVEST: Dimanche, le 26 novembre a été baptisé Joseph, Clément, André, fils de M. et Mme Roger Rivest (Fernande Lajoie). Parrain et marraine: M. et Mme Clément Perreault (Rolande Rivest), de Montréal oncle et tante de l'enfant. Félicitations aux heureux parents.

DECES

Le 28 octobre est décédé subitement M. Pierre Dorion, époux de feu Lucienne Gascon. Les funérailles ont eu lieu à St-Calixte et l'inhumation au cimetière local. Il était âgé de 66 ans.

Le 18 novembre est décédé subitement M. Joseph Therrien, époux d'Irène Major. Les funérailles ont eu lieu à St-Calixte, l'inhumation à New-Glasgow. Il était âgé de 72 ans.

Le 4 décembre est décédé M. Gédéon Bazinet, après une longue maladie acceptée très généreusement. Ses funérailles ont eu lieu à St-Calixte et l'inhumation au cimetière local. Il était âgé de 69 ans.

Nos plus sincères sympathies à ces trois familles éprouvées.

ACTIVITES SOCIALES

Les cours d'orientation des jeunes foyers sont donnés tous les mercredis soir à St-Calixte. Bravo aux dix couples qui se sont inscrits à ces cours! Nous leur souhaitons de persévérer jusqu'au bout en vue d'un meilleur éclairage dans leur vie conjugale et familiale.

Les exercices de chant pour la messe de minuit de Noël sont suivis fidèlement et nous permettent d'espérer une grande réussite à la gloire de l'Enfant-Dieu et à l'honneur et au mérite de nos chantres, grands et petits.



"Je ne trouve pas votre nom sur notre liste de souscripteurs . . . "

"IL N'EST PAS TROP TARD"



Dès aujourd'hui, souscrivez à la Campagne du Timbre de Noël

S. Vessot COMPANY LIMITED
Le mieux outillé de la région
Réparations de tous genres — Main-d'oeuvre expérimentée
Prompte livraison
FONDERIE ET ATELIER MECANIQUE
603, Querbes Tél. 756-4591 Joliette

JEAN DUBEAU
ARCHITECTE
Téléphones 756-4541 — 883-6385
175, Salaberry Joliette

ALBERT PIETTE
INGENIEUR CONSEIL
Electricité, Chauffage, Plomberie
Ventilation, Air climatisé, réfrigération
593, Papineau Tél. 756-4484 Joliette

BERNARD BEAUDOIN
ASSURANCES GENERALES
VIE — INCENDIE — AUTOMOBILE - DIVERS
1,10 nord, Beaudry 53-9313
Rés. 1095, St-Louis 756-6664
JOLIETTE, QUE.

MME EDMOND DUGAS
ASSURANCES GENERALES
108, ST-CHARLES BORR. SUD, JOLIETTE
TEL. 756-4490

Dr E. Piette
Médecin - Chirurgien
33, St-Charles Borr. s.
HEURES DE BUREAU
3 h. à 5 h. P.M.
LE SOIR:
Vendredi de 7 h. à 8 h. p.m.
Pas de bureau jeudi et samedi

MME JEAN-BAPTISTE FORGET
Assurances générales
COURTIER AGREE
"Au service des familles et de leurs biens par l'assurance"
378, FABRE JOLIETTE
TEL. 756-4616

Antoine Fortin D.C.
CHIROPRATICIEN
Etabli à Joliette depuis 1928
Tél. 753-5454
140, St-Chs-Borromée sud

ARCHITECTE
Auguste Martineau
175, De Salaberry
Tél. 756-6253 Joliette

Dr Joffre Pouliot
D.D.S.
59 SUD, PLACE BOURGET
JOLIETTE
Tél. Bureau: 756-6603
Rél. 753-3895

L'Ass.: 837-4738 Mtl: 861-2955
PRUD'HOMME FRÈRES ltée
BETON — EXCAVATION — CONCRETE
Claude Beauchamp
Rés. 832-2744 représentant

Téléphones: Bureau: 756-6442 Boîte postale 40
Résidence: 756-4275
J.-A. BOISVERT & FILS INC
ASSURANCES GENERALES
Feu — Vie — Accident — Maladie — Responsabilité
Ouvert le vendredi soir de 7 h. à 9 h.
SPECIALITE
Ski-doo — Entreposage — Séchoir à tabac jaune — etc.
502, RUE NOTRE-DAME JOLIETTE, P Q.

Notre liste de professionnels de confiance qui serviront bien vos intérêts

LUCIEN LECLERC
ARPENTEUR-GEOMETRE INGENIEUR CONSEIL
Arpentage — Pavage
Aqueduc et Usine de Filtration
Egout et Usine d'Epuration
IMPRESSION DE PLANS
Bur. 70 Pl. Bourget S. JOL. Tél. 753-3752
Rés. 1222, Pl. H.-Dunant JOL. Tél.: 753-5810

CLEMENT PHILIBERT

ASSURANCES GENERALES
Bureau établi à l'Epiphanie depuis 30 ans
JUGE DE PAIX
37, rue Leblanc, L'Epiphanie
Téls. 581-9870 Ligne directe Mtl. 832-2484

LOUIS-PHILIPPE HETU, C.A. 255-3541
FERNAND HETU, C.A. 259-0503
JEAN-GUY HETU, C.A. 756-1777
BERNARD HETU, C.A. 883-6669
Hétu, Hétu & Cie
COMPTABLES AGREES
746, boul. Manseau, Joliette, Qué. Tél. 753-7645
4055 boul. St-Joseph E., Montréal 36, Qué. Tél. 725-9506

70 sud, Place Bourget, Suite 300 — Joliette
Messier, Jacques & Martin
COMPTABLES AGREES
JACQUES MARTIN, C.A.
résident
Tél. 756-1038

SPECIALISTE DE LA VUE
Dr MAURICE CHARETTE, B.A., O.D.
OPTOMETRISTE
Verres de contact — Rééducation visuelle
70 sud, Place Bourget 756-1038 Joliette
(En haut du United)

Dr Donatien Leclerc, B.A. O.D.
OPTOMETRISTE — SPECIALISTE DE LA VISION
556, boulevard Manseau Tél. 753-7545
JOLIETTE

Dr G.H. Lafontaine, O.D.
OPTOMETRISTE — SPECIALISTE DE LA VUE
100, RUE ST-PAUL JOLIETTE TEL. 756-4050

Tél. 753-5622
Dr Georges-E Joly, O.D.
OPTOMETRISTE
SPECIALISTE DE LA VUE
126, ST-PAUL, JOLIETTE

Quelques chiffres sur l'industrie de la bière au Canada en 1966

L'industrie de la bière au Canada a fait face en 1966 à de brusques augmentations de ses prix de revient, d'après un relevé à l'échelon national que vient de terminer l'Association des Brasseries du Canada.

Ce sont les taxes qui demeurent l'élément le plus important du coût enregistré, car l'an dernier, pour la première fois, elles ont dépassé le niveau de 200 millions de dollars pour atteindre 204.6 millions, au regard de 196.8 millions en 1965. Ces chiffres ne comprennent pas les impôts sur les revenus des sociétés commerciales.

Même si le nombre des employés, soit 14,000, est demeuré presque tel quel par rapport à 1965, il y a eu une augmentation de 6.5 millions au chapitre des gages, des salaires et des commissions; le montant en cause est passé de 82 millions à 88.5 millions. Les frais indirects de main-d'oeuvre et les prestations supplémentaires, y compris des postes comme la pension, l'assurance contre la maladie et les accidents, les caisses de loisirs, ont aussi augmenté sensiblement, car ils ont passé de 9.5 millions en 1965 à 11.5 millions l'an dernier.

Une autre augmentation importante avait trait aux achats de mait d'orge. En 1965, les brasseries ont acheté 500 millions de livres d'orge canadienne, dont le coût s'élevait à 29.8 millions. L'an dernier, elles en ont acheté 517 millions de livres au coût de 31.2 millions.

Le prix d'achat de l'ensemble des matières premières, des fournitures et des services a atteint 118.3 millions en 1966, soit une augmentation de 6 p. 100 au regard des 111.4 millions de l'année précédente.

Les sociétés de brasseurs ont dépensé 24.1 millions de dollars au titre des immobilisations et des dépenses de réparation en 1966, comparativement à 23.4 millions en 1965.

Le nombre de villes et de cités canadiennes où l'industrie de la bière exerce son activité et fournit un apport direct à la collectivité, sur le plan financier, en ce qui concerne les salaires, les taxes, le loyer, l'achat de services, est resté tel quel, soit 325.

St-Paul

(De Notre Correspondant)

LOISIRS

Samedi soir prochain, le 16 décembre, les dirigeants des loisirs vous invitent tous à vous divertir au gymnase de l'école Notre-Dame du Sacré-Coeur.

Les loisirs remercient tous les gens qui ont participé à la soirée du bingo. Beaucoup de personnes ont répondu à l'appel et ce fut une réussite.

ELECTION DE NOUVEAUX MARGUILLIERS

Une assemblée de paroissiens a eu lieu dimanche le 10 décembre à la sacristie de St-Paul pour élire MM. Jean-Emile Beaupré et Alban Amyot pour un terme de trois ans, en remplacement de MM. Léo Payette et Gérard Forest dont le terme prenait fin au 31 décembre 1967.

BAPTEME DUPRAS

Le 10 décembre, Marie, Aline, Rachelle, née le 26 novembre, enfant de M. et Mme André Dumont (Hélène Dupras). Parrain et marraine: M. et Mme Réal Dupras (Aline Robert) de Saint-Paul.

Félicitations!

Auto-neige...

(Suite de la page 7)

—ne remorquer que des skieurs compétents et voir à ce qu'il y ait un passager assis face arrière pour surveiller;

—ne jamais s'aventurer sur la surface congelée des lacs ou des rivières en auto-neige, car il est impossible de déterminer jusqu'à quel point le courant peut avoir aminci la surface congelée;

—ne permettre le volant d'une auto-neige à un moins de douze ans qu'en compagnie d'un adulte.

Amusez-vous bien, dit la Ligue, et ne gâchez pas les plaisirs de ce nouveau sport d'hiver en manquant aux règles élémentaires de la prudence."

TEL. 835-2525
Examen de la vue
Dr Germain Lefebvre, O.D.
Optométriste
LES SAMEDIS APRES-MIDI ET LUNDI SOIR
17, rue St-Gabriel St-Gabriel de Brandon

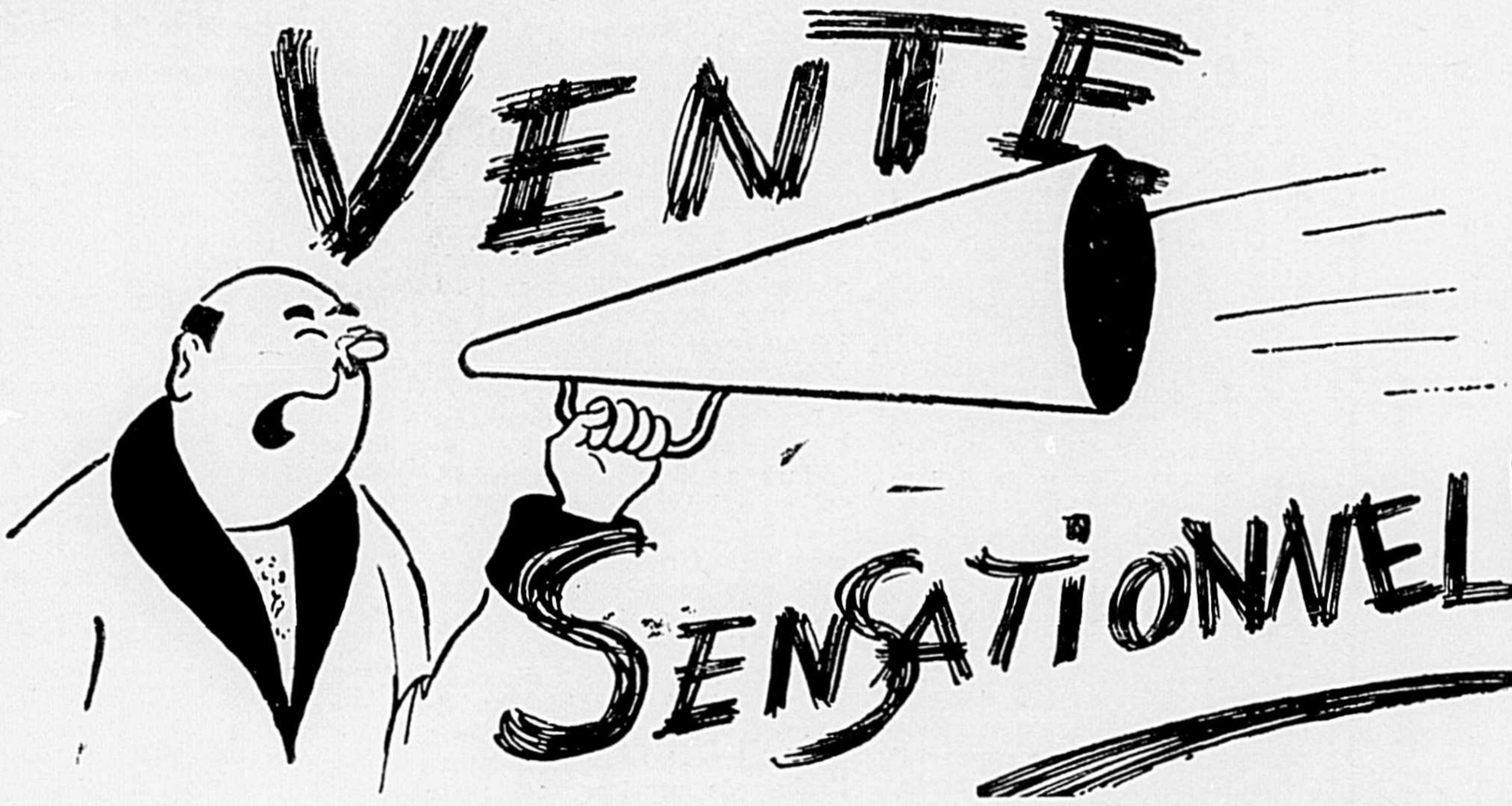
698, St-Viateur, Joliette, Qué. Bureau 756-4434 Rés. 756-4227
ST-GEORGES & LALONDE
COMPTABLES PUBLICS
B. ST-GEORGES, Comptable agréé
J.-L. LALONDE, Comptable public enrg.

Edifice de l'U.C.C. 110 nord, Beaudry Tél. 756-0014
Les Estimations Laval Enrg.
EVALUATIONS MUNICIPALES ET SCOLAIRES
EXPROPRIATIONS PUBLIQUES ET EXPERTISES PRIVEES
SERVICE CONSULTATIF PERMANENT
REP. G. BEAULIEU
8 ans d'expérience
membre de A.E.M.Q.
et de C.A.A.O.

Tél. 753-7427
674, St-Louis Joliette
Omer Landreville
Directeur de Funérailles
Morgue Provinciale
Service d'ambulance


CLINIQUE médicale ST-LOUIS
504, RUE ST-LOUIS JOLIETTE TEL. 756-0581
DR RAYMOND AMYOT M.D. DR RENE PREVILLE M.D.
DR JACQUES MALO M.D. DR ROBERT QUENNEVILLE M.D.
(A compter du 1er juillet)
CONSULTATION SUR RENDEZ-VOUS

Notre liste de professionnels de confiance qui serviront bien vos intétêts



D'ABANDON DES AFFAIRES

sur toute notre marchandise en magasin

tout doit être liquidé d'ici la fin de l'année

HABITS

REG. $99.50	REG. $79.50	REG. $59.50
PRIX D'ABANDON	PRIX D'ABANDON	PRIX D'ABANDON
$60.	**$40.**	**$25.**

Aucune offre raisonnable refusée

TRENCH	Vestons sport	Pantalons
Rég. $27.98 – $29.98	DIVERS	Chemises
PRIX D'ABANDON	Rég. $39.98 – $34.98	Chandails
$15.-$16.	PRIX D'ABANDON	Casquettes
	$25.-$20.	A prix ridiculement bas

Profitez de notre liquidation pour vous habiller à bon marché pour les fêtes

MAGASIN SEGALL

Porte voisine Au petit Patachou

514, NOTRE-DAME TEL. 756-8464 JOLIETTE